

HORIZONS

LE DEVOIR, LE JEUDI 28 JANVIER 1999

NAVIGATION DE PLAISANCE



Jean Dion

Rendez-nous notre butin!

Voici le brouillon de l'amorce d'une ébauche de projet de lettre au président du Comité international olympique, Juan Antonio Samaranch. Bientôt, une pétition d'appui à cette missive vitriolique circulera dans les chaumières. Debout, peuple de Montréal! Nous n'avons à y perdre que nos chaînes!

Cher (S) J.A., nous savons que tu es passablement occupé par les temps qui courent, mais ça ne pouvait plus attendre. (Permetts que nous te tutoyions: à force de te voir à la télé, penaud et contrit, te répandant en plates excuses, tu es devenu comme un vieil ami qu'on a envie de prendre dans ses bras.)

De toute manière, tu as certainement une minute ou deux à nous consacrer puisque, comme tu l'as dit toi-même avant-hier, tu mènes «une vie simple». Tu n'as pas de villa, pas de yacht, pas même d'avion, tu remets tous les petits cadeaux qu'on fait au CIO au musée olympique de Lausanne (sauf les geishas offertes à tes collègues, doit-on supposer), tu n'aimes pas les grands diners. *Je suis un homme tout à fait normal, as-tu dit. Quand je voyage, je voyage en première classe. Quand je visite les villes, mes frais sont payés par celles-ci.*

Aie donc l'amabilité, dans le confort d'un siège de première classe, entre le champagne et le caviar, de prêter attention à notre modeste revendication.

Chaque heure qui passe, de nouvelles révélations vous éclaboussent, tes copains et toi. Nous nous sommes donc dit que nous ne serions pas en reste. De plus en plus, les villes flouées, qui croient n'avoir pas obtenu de présenter les Jeux olympiques parce que d'autres se sont montrées plus généreuses, te demandent une compensation financière au nom de l'honneur et de la probité dans lesquels le CIO s'est de tout temps drapé.

Or nous aussi, à Montréal, nous voulons un dédommagement. Mais pour nous avoir donné les Jeux de 1976. Nous exigeons réparation pour incitation à la faillite, atteinte à la réputation et perte de jouissance, sans parler des dommages exemplaires qui vont avec.

Vois-tu, J.A., si tes copains et toi n'aviez pas commis l'étourderie presque criminelle d'attribuer, ce jour noir du 2 mai 1970, l'organisation des Jeux à la capitale mondiale du gaspillage, nous n'aurions pas bâti un stade qui nous aura coûté environ un milliard et demi de dollars (en vrai argent exempté de taxes comme chez vous, cela fait 1,3 milliard de francs suisses). Et qu'on ne peut même pas démolir sans que ça nous coûte les yeux de la tête.

D'évidence, s'il n'y avait pas eu de stade, nous ne serions pas encore en train de taponner, à l'aube du troisième millénaire qui recèle des défis pourtant bien plus exaltants, avec la toile. Et s'il n'y avait pas de toile, nous nous épargnerions l'épreuve des manchettes quotidiennes, des ouvertures de bulletins de nouvelles et les visites chez le psy pour remettre d'aplomb notre amour-propre bafoué.

Sans stade olympique, les Expos seraient installées depuis longtemps au centre-ville. Prospères, ils auraient gagné au moins huit fois la Série mondiale, avec ce que cela suppose de retombées touristiques et de réputation universelle. Et nous n'aurions jamais entendu parler de Claude Brochu ni de ce ridicule souk-à-la-corde autour d'un projet qui ne verra le jour qu'au prix d'une armée, une autre, des bons contribuables que nous sommes.

Nous ne nous ferions pas de mouron à nous demander si et quand aurait lieu les Salons du char de l'année d'Ottawa et de Toronto. Nous ne nous rongerions pas les sangs depuis bientôt 19 ans à attendre la réponse du maire Drapeau au rapport Malouf.

Comprends-tu, J.A., la détresse physique et psychique dans laquelle vous nous avez inconsidérément plongés? Comprends-tu la douleur qu'il y a à constater que le mouvement olympique et les villes hôtesse se sont mis à faire de l'argent, beaucoup d'argent, tout de suite après Montréal?

Comprends-tu que, considérant tout cela, la facture que nous joignons à la présente au montant de deux milliards de misérables dollars canadiens relève davantage du symbole que du début d'une réelle réparation de ce gâchis sans nom?

Bien sûr, tu nous répondras que c'était une autre époque, qu'en 1970 tu étais membre du CIO mais non son président, que les Jeux étaient attribués avec équité puisqu'il n'y avait pas de corruption avant que tu obtiennes le poste. Bien justement! Il aurait dû y avoir de la corruption. Comme ça, ou Moscou ou Los Angeles, nos deux concurrentes, l'aurait emporté: nous ne pouvions tout simplement pas croire que nos édiles responsables, préoccupés avant tout par l'autofinancement des Jeux, se seraient laissés aller à proposer aux votants des produits de luxe du temps, qu'il s'agisse d'une Ford Pinto ou d'une Mercury Bobcat, d'une caisse de 24 de Dow ou des services spéciaux de *Deux femmes en or*.

Tu connais Maurice Duplessis, J.A.? Il était premier ministre du Québec. Il a été élu pour la première fois en 1936, l'année même du coup d'Etat orchestré par ton pote le généralissime Franco. Il était à droite et autoritaire, quoique jamais autant que ton caudillo qui s'était proclamé régent à vie. Duplessis avait imaginé une phrase choc pour délier Ottawa: «Rendez-nous notre butin.»

Ben c'est ça qui est ça. Comme disent les avocats quand ils veulent faire peur, veuillez agir en conséquence.

jdion@ledevoir.com



ARCHIVES LE DEVOIR

Traitement de canal

Une manne de millions déferle pour la revitalisation du canal de Lachine mais la concrétisation du projet ne coule pas de source

Un lac, au pied du centre-ville, Montréal, l'île, reprenant ses droits. Ici, une marina, là, de petits bateaux. Et des pique-niqueurs, un peu partout. C'est là le tableau idyllique d'un déjeuner sur l'herbe un dimanche après-midi d'été en 2002, avec vue sur un canal de Lachine de nouveau accessible par voie d'eau, toutes écluses ouvertes.

LOUISE LEDUC
LE DEVOIR

Dans le Montréal du *Bonheur d'occasion* de Gabrielle Roy, voilà bien des décennies que l'on cherche, en vain, des solutions. Quel nouveau souffle donner à toutes ces usines désaffectées, hier encore berceau de l'industrie manufacturière canadienne? L'espoir passe aujourd'hui par la mise en valeur du canal de Lachine, destiné à devenir le levier de toute une activité récréotouristique et immobilière. La réalité survivra-t-elle au grand rêve bleu?

En avril 1997, la manne tombe du ciel fédéral, à deux semaines du déclenchement des élections: Ottawa vient ajouter 33 millions à la mise de 44 millions de Montréal. Mais encore? Que faire de cet argent enfin disponible? C'est maintenant, au fil des jours et des études, contre vents et marées, que le projet se dessine.

Parce qu'écueils il y a, d'abord d'un point de vue environnemental. Déjà, en 1982, Parcs Canada, comitaire d'œuvre du projet actuel avec la Ville de Montréal, interdisait l'utilisation du canal à des fins récréatives, évoquant la piètre qualité de l'eau et un haut degré de contamination des sédiments.

Une commission environnementale plus tard, Ottawa change de cap et statue, en 1996, que finalement les sédiments ne posent pas problème. Le canal de Lachine rouvrira, et ce, sans décontamination.

Le coprésident de la Société pour vaincre la pollution, Daniel Green, ne l'entend pas ainsi. «Aux jours fastes de l'industrialisation, les usines rejetaient leurs eaux usées dans le canal de Lachine, avec pour résultat qu'il est aujourd'hui l'un des sites les plus contaminés au Canada. Introduisez-y la navigation de plaisance, avec ouverture et fermeture massive des écluses, et vous allez voir les sédiments être acheminés vers le fleuve. Si on laisse faire cela, le gouvernement fédéral deviendra l'un des plus gros pollueurs du fleuve.»

Le responsable des dossiers environnementaux à Parcs Canada, François

Granger, tient un tout autre discours: «La navigation de plaisance ne viendra pas remuer l'eau et les sédiments resteront dans le fond. N'oubliez pas que pour protéger les murs du canal, une limite de vitesse sera imposée. Des modèles théoriques nous démontrent qu'à des conditions normales de navigation, tout se passera bien. Des essais ont été menés à l'automne et nous aurons le rapport technique au printemps.»

Les travaux pour pourtant bel et bien commencés. Montréal a exproprié des terrains, redressé la rue Saint-Ambroise, dans le secteur Atwater. Bientôt, la Ville repensera l'entrée du tunnel Atwater et recréera le lien entre les rues Peel et de

tablement pris son envol dans la province que lors de l'événement «Québec 1984».

En Ontario, ni le canal Rideau ni le Trent Severn, reliant Ottawa à Kingston, n'ont été fermés à la navigation. «Ici, une fois le canal de Lachine fermé, on n'a plus, comme dans le passé, construit des ponts basculants. Les infrastructures qui se sont ajoutées sont fixes», rappelle M. Landry.

Résultat: des ponts font obstacle, principalement le tout récent pont Wellington (pourtant ouvert au moment même où Montréal poussait tant pour la réouverture du canal de Lachine...) et un pont du CN. «Lorsque rouvert à la navigation, le canal de Lachine sera surtout fréquenté par des bateaux à moteur. Quant aux voiliers, il leur faudra attendre, au fil des décennies, que les infrastructures encombrantes, devenues vétustes, soient remplacées.»

Qui dit navigation, dit marina. Là encore, Montréal peut aussi se mordre les doigts. En 1986, la Ville procédait au remblayage de la marina

de l'île Sainte-Hélène, sans même attendre d'avoir reçu le certificat d'autorisation prévu par la Loi de l'environnement d'alors.

Aujourd'hui, l'entreprise privée s'emploie à relancer la marina, ou, du moins, ce qu'il en reste... L'été prochain, 150 bateaux pourront s'y ancrer. «Nous espérons que la pointe de l'île devienne le point de ralliement des plaisanciers et des passants», raconte encore Jean Landry, qui rêve d'y voir s'y construire une grosse capitainerie et arriver des événements culturels médiatisés. «Quoi qu'il en soit, il nous faudra ajouter d'autres marinas. Celle de l'île Sainte-Hélène, celles de Lachine et du Port ne suffiront pas, et on ne pourra accoster que mille bateaux le long des quais [du canal]. Nous étudions la possibilité de construire d'autres marinas dans le bassin Peel-Wellington.»

Et c'est là un des axes les plus ambitieux du projet: le déblaiement du chenal et de ce bassin au pied du centre-ville «pour recréer un lac, à l'ouest de l'autoroute Bonaventure, là où il n'y a aujourd'hui qu'un peu d'eau», s'emballa l'urbaniste de la Ville de Montréal Pierre Bouchard.

Mais là encore, attention! Il manque quelques millions... «Parcs Canada doit trouver un partenaire, privé ou public, disposé à assumer les coûts du déblaiement du bassin», fait remarquer Claude Piché, directeur adjoint du programme du canal de Lachine, à Parcs Canada.

Si on laisse faire cela, le fédéral deviendra l'un des plus gros pollueurs du fleuve, dit Daniel Green de la SVP.

Que peut espérer le Sud-Ouest?

Ottawa et la Ville de Montréal voient gros. À leur avis, la mise en valeur du canal de Lachine pourrait créer 4000 emplois d'ici 2002, attirer 1,2 million de visiteurs par an et 200 millions d'investissements privés. Que peut espérer le Sud-Ouest?

Le regroupement pour la relance économique et sociale du Sud-Ouest (RESO) commence à s'impaciter. «Dans le secteur d'Atwater, il faudra agir vite. Quantité de promoteurs se montrent intéressés et il y a menace d'un développement anarchique», craint Pierre Richard, directeur adjoint du RESO.

Normand Proulx, chef de section des projets spéciaux à la Ville de Montréal, a tôt fait de sentir les réticences du milieu. «Les organismes communautaires du Sud-Ouest font pression pour préserver la vocation industrielle de l'endroit, caractérisé par un fort taux de chômage.»

L'architecte et urbaniste Jean-Claude Marsan, professeur à l'Université de Montréal, comprend mal cette attitude. «Le milieu est très réticent à intégrer des classes sociales variées», regrette-t-il. «L'Université McGill y a recylé un bâtiment en résidence étudiante, mais elle a senti une telle résistance à sa venue qu'elle n'était pas prête à renouveler l'expérience. Pourtant, les étudiants dépendent beaucoup d'argent dans le quartier...»

Selon M. Marsan, le Sud-Ouest doit se rendre à l'évidence: le canal de Lachine ne sera plus jamais le noyau industriel de jadis. «Les entreprises ne s'y installeront pas par pure philanthropie, pour donner des emplois aux gens, ni pour la beauté patrimoniale du site. Et pour les firmes de technologie de pointe, le centre-ville demeurera plus attirant.»

Même quand des entreprises s'installent dans le Sud-Ouest — comme le siège social de Tristan & Lseut —, «rien ne garantit aux gens du Sud-Ouest d'y décrocher les emplois», rappelle M. Marsan. Devant l'état du malade, il estime que le quartier ne peut cracher devant rien. «Des condominiums, ça fait aussi noder une économie.»

Dans la partie sud du canal de Lachine, l'espace à développer est rare. C'est plutôt dans sa partie nord, notamment entre le Centre Gadois (sur Côte-Saint-Paul) et le marché Atwater que se trouvent les plus gros enjeux. «Il y a là plusieurs bâtiments vétustes et des terrains vacants», fait remarquer M. Proulx, confirmant que les promoteurs intéressés à s'y installer font surtout dans le développement résidentiel.

Combien d'investissements? Combien de promoteurs donnent signe de vie? «Ils poursuivent leurs démarches, et on ne peut rien quantifier précisément tout de suite. Mais l'objectif de 200 millions d'investissements privés, fixé au départ, demeure très réaliste», conclut M. Proulx.

L. L.

En vrac

Construit pour contourner l'obstacle des rapides de Lachine et faciliter les communications et le transport entre le lac Saint-Louis et le port de Montréal, le canal a ouvert ses écluses en 1824. À la fin des années 30, on y comptait 14 000 bateaux par année, durant les huit à neuf mois de navigation. Mais l'ouverture de la Voie maritime du Saint-Laurent, en 1959, devait sonner le glas du canal et de toute l'infrastructure industrielle qui l'entourait. Dans les années 60, la partie en aval du canal, actuellement sous la juridiction de la Société du Vieux-Port de Montréal inc., a été remblayée avec des matériaux provenant principalement de l'excavation du métro de Montréal. Depuis 1968, le canal de Lachine n'est plus accessible par voie d'eau.

■ Longueur du canal: 11 675 kilomètres

■ Profondeur: 5,5 mètres

■ Nombre de ponts: 18

■ Nombre d'écluses: 5

■ Temps qu'il faudra pour traverser tout le canal, d'un bout à l'autre: un peu moins de trois heures

■ Municipalités concernées par le projet: Montréal, Verdun, Lachine, Saint-Pierre et LaSalle.

■ Principales préoccupations patrimoniales: pont des Seigneurs, pont Charlevoix, usines Redpath.

SPÉCIAL

Publié le 6 février 1999

Enseignement supérieur

Tombée publicitaire le vendredi 29 janvier 1999

LE DEVOIR

LE DEVOIR

ÉCONOMIE

Les revenus ont doublé en 1999

Le Groupe CGI s'approche des grandes ligues

ROBERT DUTRISAC
LE DEVOIR

Le Groupe CGI file le parfait bonheur financier avec des revenus qui vont au moins doubler en 1999 pour atteindre 1,5 milliard, des actions qui sont sur le point d'être fractionnées encore une fois et des perspectives qui le placent dans les grandes ligues aux États-Unis d'ici quelques années.

Devant les actionnaires de CGI réunis lors de leur assemblée annuelle hier, le président du conseil et chef de la direction du groupe de services informatiques, Serge Godin, a tracé un bilan extrêmement positif de la performance du groupe, faite d'une croissance exponentielle de ses revenus, de ses bénéfices et de son carnet de commandes.

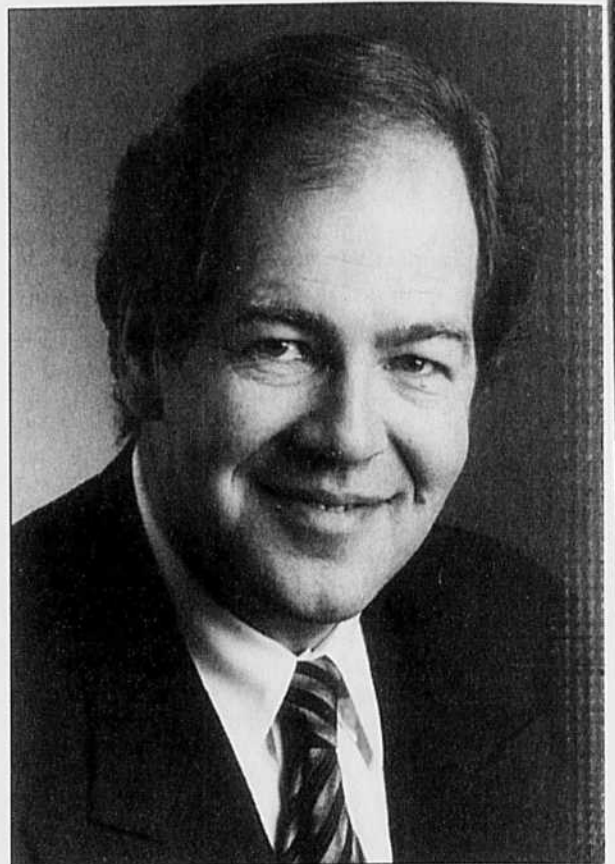
Le Groupe CGI a vu ses revenus propulsés par l'acquisition de la filiale de Téléglobe spécialisée dans les technologies de l'information pour les assureurs de dommages, par celle de Bell Sygma International et par d'imposants contrats d'impartition à long terme, notamment avec BCE et Bell Canada. Au terme de l'exercice clos le 30 septembre 1998, ses revenus ont plus que triplé pour s'élever à 741 millions et son bénéfice a plus que quadruplé pour s'établir à 34,8 millions. Son carnet de commandes a explosé, passant de 1,3 milliard à 6,5 milliards à l'heure actuelle. En un an, le titre de CGI est passé de 14,20 \$ à 38,30 \$ mardi. L'euphorie était palpable, hier, dans l'assemblée.

1500 employés s'ajouteront

CGI compte aujourd'hui plus de 8000 employés et doit en ajouter 1500 autres en 1999, en excluant l'éventualité d'acquisitions et de nouveaux contrats d'impartition, pour répondre à sa croissance naturelle, a indiqué M. Godin à l'issue de l'assemblée. «*Nous prévoyons doubler nos revenus en 1999. Ça ne comprend pas les acquisitions et les nouveaux contrats d'impartition qui peuvent, dans certains cas, représenter chacun 10 % de nos revenus annuels*», a-t-il souligné.

CGI est maintenant au 6^e rang en Amérique du Nord et au 11^e rang mondial chez les conseillers en technologies de l'information. La firme tire encore la grande majorité de ses revenus du Canada, mais elle a tout même augmenté de huit à 126 millions ses revenus à l'étranger, principalement aux États-Unis, l'an dernier.

Au Canada, CGI est une des firmes dominantes pour les grands contrats d'impartition dans tous les secteurs majeurs, tandis qu'à l'étranger, le groupe est un joueur de niches, spécialisé dans les services financiers et les télécommunications. M. Godin a indiqué que CGI avait l'intention, grâce à des acquisitions de sociétés à capital privé de grande envergure, de se donner aux États-Unis



ARCHIVES LE DEVOIR

Le président du conseil et chef de la direction du groupe de services informatiques, Serge Godin, a tracé un bilan extrêmement positif de la performance du groupe.

la même stature qu'au Canada. «*Dans cinq ans, les revenus de CGI pourraient atteindre quatre ou cinq milliards. C'est tout un défi. Mais ce n'est pas une commande*», a prévenu M. Godin. Le groupe entreprend cette année de revoir son plan stratégique pour les trois années subséquentes, a-t-il indiqué.

Au cours du premier trimestre clos le 31 décembre dernier, CGI a continué sur sa lancée, avec des revenus, en hausse de 189 %, qui ont atteint 334 millions, un bénéfice net qui a bondi de 268 % pour s'élever à 18,2 millions et une marge bénéficiaire nette qui est passée à 5,5 % des revenus, une progression de 10 % sur le même trimestre de 1997.

La plus importante compagnie publique au Canada

Bell Canada permet à BCE de carburer aux profits

La société a enregistré un bénéfice de 1,6 milliard, dont 1,15 milliard vient de Bell Canada

D'APRÈS REUTERS

BCE, la plus importante compagnie publique canadienne, a rapporté une hausse de ses profits au quatrième trimestre, grâce en partie à une bonne performance de sa filiale Bell Canada. Pour l'ensemble de l'exercice, ce bénéfice net atteindrait 1,6 milliard, dont 1,15 milliard viendrait de Bell Canada, après ajustements.

La plus grande firme de télécommunications canadienne a indiqué que ses bénéfices, avant éléments extraordinaires, s'élevaient à 547 millions, ou 86 ¢ par action, au cours du quatrième trimestre, en hausse de 18 % par rapport aux 464 millions, ou 73 ¢ par action, enregistrés un an plus tôt. Le bénéfice net a totalisé 344 millions, ou 50 ¢ l'action, par rapport à une perte nette de 2,5 milliards, ou 4,01 \$ l'action, au dernier trimestre de 1997.

La perte comptabilisée en 1997 reflète une réduction importante de la valeur comptable de certains éléments d'actif, BCE remplaçant les dispositions comptables réglementaires par les principes comptables généralement reconnus.

3,7 milliards

BCE a indiqué que son chiffre d'affaires au quatrième trimestre avait atteint 3,7 milliards, comparativement à 10,4 milliards un an plus tôt. Contrairement aux résultats de 1997, les revenus dévoilés hier ne comprennent pas ceux de Nortel et ce, depuis le 1^{er} septembre 1998. Par suite de la fusion de Nortel et de Bay Networks, la participation de BCE dans Nortel est passée d'environ 51 % à 41 %. BCE continue cependant de comptabiliser sa quote-part du bénéfice de Nortel.

Pour l'ensemble de l'exercice, BCE a réalisé des profits avant éléments extraordinaires de 1,6 milliard, ou 2,50 \$ par action, comparativement à 1,3 milliard, ou 2 \$ par action, en 1997. L'apport du groupe Télécommunications canadiennes

s'est chiffré à 1,25 milliard, contre 984 millions en 1997. Et du nombre, Bell Canada aurait dégagé un bénéfice net de 1,15 milliard en 1998, contre 1,08 milliard en 1997. Ces deux derniers résultats prennent cependant la forme d'un bénéfice de référence, les modifications apportées à l'évaluation comptable des éléments d'actif réglementaires rendant difficile toute comparaison à partir de données réelles. On peut, notamment, penser à l'effet de ces changements sur les dépenses d'amortissement, qui ont diminué de 384 millions entre les deux exercices de comparaison.

Sans ces ajustements référentiels, le bénéfice net de Bell se chiffrerait à 799 millions en 1998, contre 852 millions en 1997 (avant poste extraordinaire).

Les revenus de Bell en 1998 se sont chiffrés à 10,6 milliards, en définitive inchangés par rapport à 1997. Malgré cette stationnarité, Bell a vu les produits des services interurbains et de réseau diminuer de 313 millions, ou de 7,4 %, ce qui reflète une baisse marquée des prix moyens de l'interurbain. Toutefois, les programmes «agressifs» de réductions tarifaires du service interurbain résidentiel et commercial ont permis à BCE de stopper l'érosion de ses parts de marché pour la première fois depuis l'introduction de la concurrence en 1992, a souligné la compagnie.

La part du marché interurbain de BCE s'est stabilisée à 64,3 % durant l'année, une légère amélioration par rapport aux 63 % de 1997.

Dans les services locaux et d'accès, les produits ont augmenté de 396 millions en 1998, soit une hausse de 8,5 % par rapport à 1997. Cette augmentation est principalement attribuable à des tarifs du service local de résidence généralement plus élevés. BCE rappelle qu'en 1999, toutefois, la structure du régime de plafonnement des prix entraînera une baisse des tarifs moyens du service local.

Transaction de 336 millions

Bell et MTS forment une alliance stratégique

Cette alliance stratégique permet à Bell Nexxia de s'implanter au Manitoba

Winnipeg (PC) — Désireuse de s'étendre vers l'Ouest canadien, Bell Canada a déboursé 336 millions dans le but d'acquérir 20 % des parts de Manitoba Telecom Services (MTS).

Cette alliance stratégique permet ainsi à Bell Nexxia — qui offre une variété de produits et de services, incluant la messagerie vocale et l'accès à Internet — de s'implanter au Manitoba, une nouvelle compagnie voyant aussi le jour afin de percer l'Alberta et la Colombie-Britannique. À l'inverse, MTS aura accès à tous ces services. «*Cette union avec MTS permettra aux deux entreprises de s'ouvrir vers l'ouest du Canada et de profiter d'occasions d'affaires prometteuses*», a affirmé le président de Bell, John MacDonald. «*Cela nous donnera la chance de remplir notre engagement de 1998 visant à aller chercher une clientèle nationale*».

Deux tiers de la nouvelle société appartiendront à MTS, le reste étant propriété de Bell Canada. Bill Fraser en sera le président, ce dernier occupant actuellement ce poste chez MTS. Bell désire vivement percer l'Alberta et la Colombie-Britannique, ses deux grands partenaires de Stentor, Telus et B.C. Telecom, ayant annoncé leur intention de fusionner. La croissance de la population dans ce coin du pays en fait un territoire prometteur pour les télécommunications d'affaires, la valeur annuelle de ce marché étant estimée à 2,2 milliards, selon Bell Canada.

Bell
désire
vivement
percer
l'Alberta
et la
Colombie-
Britannique

À coup de

100 \$, 500 \$

ou 1000 \$ ici et là,

le travail au noir et l'évasion fiscale

coûtent, chaque jour,

plus de 4 millions de dollars

à la population québécoise.

4 millions de dollars

par jour

qui ne vont pas dans

les services à la population.

Alors,

exigez toujours

des factures

pour vos transactions.

C'est à vous

que vous rendrez service.



Gouvernement du Québec
Ministère
du Revenu

Arrêtons

le travail au noir

et l'évasion fiscale.

ÉCONOMIE

Barrières commerciales

Les Américains gonflent les biceps

Ottawa (PC) — Les États-Unis concoctent une fois de plus des mesures de représailles contre leurs principaux partenaires commerciaux qu'ils accusent de fermer la porte à leurs produits.

Et avec ses projets de loi destinés à protéger ses magazines et son cinéma — sans compter ses agences de mises en marché des produits agricoles —, le Canada est assuré d'être tout en haut de la liste noire.

Cette semaine, la représentante commerciale américaine, Charlene Barshefsky, a annoncé que le président Bill Clinton entendait réinstaurer sa politique commerciale «Super 301», laquelle permet aux États-Unis d'ouvrir les marchés, de faire appliquer les ententes et de promouvoir leurs intérêts commerciaux partout sur la planète.

L'affaire a de quoi inquiéter le gouvernement canadien et la Commission européenne, tous deux empiétés dans des différends commerciaux avec les États-Unis.

«C'est grave parce que c'est un processus en vertu duquel les États-Unis déterminent les secteurs dont ils entendent particulièrement s'occuper», a indiqué Claude Demers, porte-parole

du ministère des Affaires étrangères et du Commerce international. Dans la mesure où elle accroît les efforts américains pour faire tomber ce qu'ils perçoivent comme des barrières commerciales, c'est une affaire sérieuse.

Selon Roy Christensen, attaché de presse de la délégation de la Commission européenne au Canada, la «Super 301», qui est échue depuis 1997, est contraire aux règles de l'Organisation mondiale du commerce.

Liste resserrée

En vertu de la «Super 301», le 31 mars, le Congrès sera saisi de la liste des barrières commerciales dont font l'objet des biens et des services américains, a indiqué dans un communiqué la représentante Barshefsky.

Le 30 avril, la liste sera resserrée pour ne mettre en relief que les cas de discrimination jugés les plus graves.

Les pays déclarés délinquants auront 90 jours pour adapter leurs politiques en fonction des exigences américaines, sous peine de subir des sanctions commerciales, a prévenu Mme Barshefsky.

Les chiens de garde du commerce américain s'en sont

déjà pris à l'industrie laitière et aux politiques canadiennes en matière de magazine.

Il est encore trop tôt pour affirmer que le Canada sera à nouveau au banc des accusés, a tempéré Claude Demers.

Néanmoins, le Canada l'a toujours été et risque de l'être encore souvent, a précisé Dennis Browne, ex-responsable commercial et directeur du Centre de droit et de politique commerciale à Ottawa.

Avec le vent de protectionnisme qui souffle sur Washington, il ne faut pas s'étonner que les autorités américaines affûtent leur couteau, a-t-il dit. «L'administration américaine cède à des pressions intérieures, à des pressions protectionnistes», a lui aussi soutenu M. Christensen.

Or, les États-Unis, soumis aux règles de l'OMC, ne peuvent imposer arbitrairement des mesures de représailles à leurs partenaires commerciaux, a souligné M. Browne.

«Tant qu'ils respectent les règles et qu'ils n'essaient pas d'outrepasser unilatéralement la portée des ententes commerciales, je ne pense pas que ça cause problème, a-t-il ajouté. Nous devons prendre ça au sérieux, mais il n'y a pas lieu de s'alarmer.»

EN BREF

Kraft Foods supprimera 600 postes

(AP, PC) — Kraft Foods s'apprête à supprimer 600 postes à temps plein et à temps partiel, devenus désuets à la suite de l'implantation de nouvelles technologies. Les 3900 employés de Kraft Canada seront cependant épargnés. «Cette mesure ne s'appliquera ni au Québec ni au Canada; strictement aux États-Unis», précise Guy Nadeau, directeur des affaires corporatives de la filiale canadienne de l'entreprise. Michael Mudd, porte-parole de Kraft Foods (une division de Philip Morris Cos), indique par ailleurs que les postes supprimés résulteront d'un programme de départs volontaires, qui coûtera à l'entreprise près de 150 millions \$ US lors du premier trimestre de l'année en cours. Les pertes d'emplois, qui réduiront le nombre d'employés de Kraft à 37 900 à travers le monde, se traduiront cependant par des économies annuelles de 50 millions \$ US.

Perte de 5,1 millions pour Norampac

(PC) — Norampac a terminé l'année 1998 en enregistrant une perte de 5,1 millions et un bénéfice d'exploitation de 42,5 millions. Pour le quatrième trimestre de 1998, la compagnie a affiché une perte nette de sept millions, comparativement à un bénéfice net de deux millions au cours du trimestre précédent. Ses ventes nettes pour l'année se sont quant à elles chiffrées à 889,2 millions. Les résultats du quatrième trimestre s'expliquent en partie par la baisse du prix de vente ainsi qu'à d'importants arrêts de production reliés à la faiblesse de la demande en fin d'année. Norampac est le premier producteur de cartons-caisses au Canada et le dixième plus important en Amérique du Nord, en plus d'être le premier producteur de carton ondulé au pays.

Syndicalisation chez Peerless

(Le Devoir) — Après une longue querelle, le ministère du Travail du Québec a émis une accréditation syndicale à la section locale 1998 du syndicat des Teamsters (FTQ) pour représenter les employés syndiqués de Vêtements Peerless. Cette accréditation fait suite à une requête, comportant près de 2000 cartes d'adhésion, déposée auprès du ministre du Travail au début de décembre dernier. La convention collective de travail qui couvre quelque 2500 salariés chez Vêtements Peerless vient à échéance à la fin de février.

Cambior tient le coup malgré la déprime des prix

GÉRARD BÉRUBÉ
LE DEVOIR

Cambior a pu tenir le coup malgré un prix des matières premières déprimé, grâce à un programme de couverture efficace et à une réduction de ses coûts d'exploitation.

Ainsi, en dépit de la faiblesse des cours de l'or, Cambior a mis un terme à son exercice 1998, clos le 31 décembre, avec une production aurifère record, à 638 000 onces, en hausse de 23 % par rapport aux 520 000 onces produites en 1997. Cette progression découle essentiellement de l'acquisition, en janvier 1998, des 50 % non détenus dans la mine Doyon. Malgré cette poussée, les revenus de Cambior n'ont progressé que de 6 %, de 324 millions \$ US à 343,6 millions \$ US. Cet écart n'est pas sans refléter l'évolution à la baisse du prix de l'or, dont le prix moyen se situait à 294 \$ US l'once l'an dernier contre 331 \$ US l'once un an plus tôt.

Cambior a répondu à cette faiblesse des cours par un programme de couverture particulièrement efficace. Pour l'année 1998, ce programme lui a permis de réaliser un prix moyen de 389 \$ US l'once, soit une prime de 95 \$ US l'once sur le prix moyen du marché. Au 31 décembre 1998, l'entreprise avait, sur le marché à terme, des engagements nets portant sur la livraison, au cours des prochaines années, de 802 000 onces d'or au prix moyen de 353 \$ US l'once, «incluant toute la production d'or anticipée de 1999 à 358 \$ US l'once», a souligné l'entreprise aurifère, qui prévoit produire un total de 650 000 onces d'or en 1999.

Baisse du coût d'exploitation

Enfin, Cambior a pu répondre à une conjoncture plus difficile par une baisse de son coût moyen d'exploitation, qui a atteint 233 \$ US l'once en 1998, soit 9 % de moins qu'en 1997. La mine Doyon a été particulièrement performante à ce chapitre l'an dernier. Son coût d'exploitation a

été réduit de 26 % pour atteindre 226 \$ US l'once. Des gains additionnels à ce chapitre permettent à Cambior de cibler un coût d'exploitation de 215 \$ US l'once en 1999, pour l'ensemble de ses propriétés, alors que celui à Doyon devrait être ramené à 200 \$ US l'once.

Au bas de l'état des résultats, Cambior a inscrit un bénéfice net de 11 millions \$ US, ou de 16 ¢ par action, contre 7,1 millions (12 ¢ l'action) en 1997. En revanche, le repli des cours a invité Cambior à mener un exercice de réévaluation de ses éléments d'actif. Une dépense d'évaluation de 24 millions \$ US (de 22,5 millions après impôts) a été inscrite au quatrième trimestre de 1998, transformant le bénéfice net de l'exercice en une perte de 11,5 millions. Cette dévaluation est principalement attribuable à la radiation de la propriété aurifère et argentine Metates, située au Mexique, et à la baisse de valeur de certains actifs et placements, a souligné l'entreprise.

Téléphone: 985-3322

LES PETITES ANNONCES

Télécopieur: 985-3340

I • N • D • E • X
REGROUPEMENTS DE RUBRIQUES

- 100 • 199 IMMOBILIER RÉSIDENTIEL
100 • 199 Achat-vente-échange
160 • 199 Location
- 200 • 299 IMMOBILIER COMMERCIAL
200 • 250 Achat-vente-échange
251 • 299 Location
- 300 • 399 MARCHANDISES
400 • 499 OFFRES D'EMPLOI
500 • 599 PROPOSITIONS D'AFFAIRES
ET DE SERVICES
600 • 699 VÉHICULES

103

CONDOMINIUMS
CO-PROPRIÉTÉS

MONASTÈRE BON PASTEUR. Maison historique, centre-ville, 2 étages, 7 pièces, foyer, parc et stat. int. 287-3559.

PLATEAU. Condo, 3e, avec cachet, façade pierre, 3 c.c., renové, ensoleillé. 129,000\$. 521-9761, 816-9761.

160

APPARTEMENTS-LOGEMENTS À LOUER

BERRI-UDAM. 1 1/2 tout compris, sécuritaire, propre. 325-3505, 843-3313, 890-0907.

OUTREMONT, haut duplex clair 8 1/2, cachet, 4 c.c., 2 s. de b., foyer, garage, 1 500\$ chauffé. Fév. 276-9699.

PARC LAFONTAINE, près Sherbrooke, 2 c.c., poss. gar., splendide vue parc & centre-ville. 875\$. Immédiat. 849-4445.

LES PETITES ANNONCES

DU LUNDI AU VENDREDI
DE 8H30 À 17H00

Pour placer, modifier ou annuler votre annonce, téléphonez avant 14h30 pour l'édition du lendemain.

Téléphone: 985-3322
Télécopieur: 985-3340

Conditions de paiement: cartes de crédit



160

APPARTEMENTS-LOGEMENTS À LOUER

ST-ANDRÉ/MAISONNEUVE (métro Berni). 7 1/2, (1 600 p.c.) plafonds 10', très clair, portes françaises, planchers bois franc, boiserie. 900\$. 943-6643.

161

SOUS-LOCATION

OUTREMONT. Très beau 4 1/2, grand éclairé, meublé, litne, vaiss., stat., cour, terr. 1 500\$/mois. Tél. 514-948-8473.

165

PROPRIÉTÉS À LOUER

C.D.N., Kent, très grande maison 11 pièces, 3 c.c., 1 800\$ chauffé. Imm. 276-1041.

170

HORS-FRONTIÈRES À LOUER

PARIS. Xle, très proche centre, 2 1/2, équipé, confortable, chaleureux, semaine et plus. TEL: (514) 352-1059.

** PARIS Xle **

45m, mois/ann. 935-1863

LONDRES (Centre), 2 c.c., salon, cuisine, meublé, 13 au 27 février. 500 livres. Réf. (514) 488-8473.

251

BUREAUX À LOUER

OUTREMONT, coin Laurier/de l'Épée, 2 000 p.c. ca. R de c. (514) 948-3909, (514) 916-0281.

QUARTIER latin, 1725 St-Denis, 1 500 p.c., 1 000\$. 843-3313, 890-0907.

AVIS

À TOUS NOS ANNONCEURS

Veillez, s'il vous plaît, prendre connaissance de votre annonce et nous signaler immédiatement toute anomalie qui s'y serait glissée.

LE DEVOIR ne sera pas responsable des erreurs répétées.

Merci de votre attention.

Propriétaires!

Logement à louer?
Propriété à vendre?

975\$*

*3 lignes, 3^{es} par ligne supplémentaire.
Samedi seulement: 20% de plus.

Heure de tombée: 14h30 tous les jours

985-3322

Communiquez avec un conseiller publicitaire dès maintenant

Différents forfaits disponibles.

LE DEVOIR

301

OEUVRES D'ART

ACHETONS TABLEAUX ORIGINAUX de N. Hudson, M.-A. Fortin, A. Rousseau, Suzor-Coté, L. Ayotte et autres peintres renommés. (450) 466-8920.

307

LIVRES / DISQUES

111 A BEAU ET BON PRIX
ACHAT LIVRES DOMICILE 274-4659

ACHETONS LIVRES-SERVICE A DOMICILE. 387-8544.

318

MOBILIER DE BUREAU ET ACC.

LIQUIDATION + de 300 bureaux, chaises, filières, neufs/usagés. 685-4051.

Les Aménagements F.B. Inc.

530

COURS

ANGLAIS INTENSIF. Maîtrise McGill. 1990, privé, semi-privé. 849-5484.

ATELIER D'ÉCRITURE, avec Sylvie Massicotte, auteure. Info: (514) 522-1429.

560

ENTRETIEN, RÉNOVATION

ENTREPRENEUR QUALIFIÉ. 20 a. d'exp. Rénovations générales, éleig. toitures. 983-3432.

ENTREPRENEUR Spécialité réparation plâtre, peinture. 262-2131 (jour, 259-6870 (soir).

575

DÉMÉNAGEMENTS

ARTISAN - DÉMÉNAGEUR Courtis, ponctuel, attentionné VINCENT SCALLON, 946-9553

GILLES JODOIN TRANSPORT INC. Déménagements de tous genres. Spécialité: Appareils électriques. Assurance complète. 253-4374.

599

MESSAGES

CHANTEUR(EUSE) RECHERCHÉ(E)

musiciens expérimentés dans groupe underground HAUNTED cherche chanteur(euse) versatile. Style métal/hardcore, compositions originales.

info: Michel
(514) 274-0990 ou
gogul666@hotmail.com

MÊMES PROBLÈMES UNE SOLUTION LA SOLIDARITÉ

(514) 257-8711

DÉVELOPPEMENT ET PAIX

1-888-234-8533

www.dco-99

2 h 41 DU MATIN

Vous les

informeriez de

votre maladie

de coeur

et de vos

médicaments.

2 h 59 DU MATIN

Si vous

reprenez

connaissance.

MedicAlert

PARLE POUR VOUS

1-800-668-6381

www.medicalert.ca

VENEZ
VOTRE AUTO

Pour seulement 25\$, annoncez votre auto sur 3 lignes durant 6 jours consécutifs.

8,50\$ la ligne supplémentaire

- Il est possible d'annuler la parution des annonces, mais la facturation demeure inchangée.
- De plus, aucune modification ne peut être apportée au texte après la première parution.

LE DEVOIR

LES PETITES ANNONCES

9 8 5 - 3 3 2 2

LA MÉTÉO D'ENVIRONNEMENT CANADA

MONTREAL	Aujourd'hui	Ce Soir	Vendredi	Samedi	Dimanche
	max -5	min -12	max 0	-11/-3	-15/-9

QUÉBEC	Aujourd'hui	Ce Soir	Vendredi	Samedi	Dimanche
	max -10	min -17	max -8	-16/-9	-16/-8

OTTAWA	Aujourd'hui	Ce Soir	Vendredi	Samedi	Dimanche
	max -5	min -16	max -7	-15/-5	-13/-4

Météo-Conseil

1 900 565-4455

Frais applicables

La météo à la source

Environnement Canada

MOTS CROISÉS

HORIZONTALEMENT

- Dangereux. — Tissu.
- Absence de menstruation.
- Chasse à l'aide d'oiseaux de proie. — Vieux oui.
- Singe-araignée. — Pelé.
- Lithium. — Nerprun d'Europe.
- À vous. — Rigolé.
- Nickel.
- Despotique.
- Fer-blanc. — Algue.
- Groupe de trois vers. — Consommement.
- Deux. — Grande salle d'un musée (Suisse). — Jeu.
- Servir une rente. — Appareils de gymnastique.
- Qui peut se développer en l'absence d'oxygène. — Rhénium.

VERTICALEMENT

- Qui concerne la navigation. — Étendit en tirant.

- Sensibilité. — Dans.
- Fou. — Instrument de musique.
- Propriété d'un corps qui ne présente pas une élasticité parfaite.
- Ville du Québec.
- Grisou. — Erbium.
- Adresse. — Aracée tropicale.
- Construction.
- Hélium. — Dupai.
- Dépouillement.
- Île française de l'Atlantique. — Chrétien d'Orient.
- Ornement architectural. — Suivre le bord.
- Microprocesseur. — Composé pectique.

Solution d'hier

B E N E D I C T I N
Y S O P H I C O N E
S C I A A M B I T E R
S I A N T I A C L O N E
I L E T G O T A N S
N O E N A N T H E M E
O P E O N D E C O
B A L A N T E C H I G
C A N A D I E N S E
A N A M B I T E R
V I C E A M B I T E R
A L E N E E N C U V E

ÉCONOMIE

BRÉSIL

Les autorités affirment être en mesure d'éviter le pire

La dévaluation du réal et un plan d'ajustement fiscal permettront de combattre les attaques spéculatives, estime le gouvernement

ANTONIO RALUY
AGENCE FRANCE-PRESSE

Rio de Janeiro — Trois semaines après le début de la crise monétaire au Brésil, le gouvernement de Fernando Henrique Cardoso continue d'afficher sa confiance en l'avenir, estimant être à même d'éviter une profonde récession, avec une brusque montée du chômage et de l'inflation.

«Nous aurons six mois difficiles, mais je suis optimiste pour l'avenir», a déclaré le président de la Banque centrale du Brésil (BCB), Francisco Lopes, résumant le point de vue des autorités selon lesquelles l'instabilité générée par la dévaluation et la libre fluctuation du réal allait être maîtrisée dans des délais raisonnables. «Il ne faut pas passer son temps à observer le taux de change [...] Le marché fluctuant nécessite une période d'adaptation», a déclaré pour sa part le ministre des Finances, Pedro Malan, critiquant les commentaires selon lui trop alarmistes des analystes suivant l'évolution du réal, qui a flôlé mardi la barre psychologique des deux réels pour un dollar et a chuté de près de 40 % depuis le début de la crise, le 6 janvier.

Les autorités fondent en partie leurs espoirs sur une dévaluation du réal ramenée à 20 ou 30 % et sur le plan d'ajustement fiscal qu'elles sont en train de mettre en place et qui permettra d'éviter, selon elles, les attaques spéculatives contre la monnaie brésilienne.

Mesure impopulaire

Mardi, le Sénat a approuvé l'une des plus importantes mesures de ce plan, instituant une contribution sociale pour les retraités de la fonction publique et augmentant la cotisation des fonctionnaires en activité. Cette mesure impopulaire, qui concerne 1,4 million de Brésiliens et devrait rapporter annuellement quelque 4,2 milliards de réels (2,2 milliards de dollars américains au taux actuel), avait déjà été approuvée la semaine dernière par la Chambre des députés.

Elle s'inscrit dans le cadre d'un programme d'économies de 23,5 milliards de dollars que le gouvernement s'est engagé à réaliser auprès du Fonds monétaire international (FMI) en contrepartie du déblocage d'un prêt de 41,5 milliards de dollars.

Le Congrès, qui avait jusqu'à présent obstinément refusé cette cure d'austérité, doit encore procéder ces prochains jours à des coupes sombres de 7,3 milliards de dollars dans le budget de l'Etat, qui avait été arrêté avant la crise à 42,1 milliards de dollars.

Le gouvernement a par ailleurs repris ses discussions avec des experts du FMI arrivés mardi soir à Brasilia afin de dresser un bilan de la situation économique du pays et d'évaluer les modifications du régime monétaire survenues ces derniers jours. Une seconde mission du FMI se rendra la semaine prochaine à Brasilia pour évaluer s'il y a lieu de renégocier les accords conclus en novembre der-

nier entre le Brésil et le FMI. Selon un spécialiste brésilien participant aux discussions, ces accords devront être revus dans leur ensemble, la dévaluation du réal ayant changé les données du problème. Un responsable du ministère des Finances a de son côté indiqué que de nouvelles mesures pourraient être adoptées afin de renforcer le programme d'ajustement fiscal.

Un bémol provenant de l'Etat du Minas

S'inscrivant en faux contre les déclarations rassurantes des autorités, le gouverneur de l'Etat de Minas Gerais (sud-est), l'ancien président Itamar Franco, a cependant appelé le gouvernement à réviser son analyse et à reconnaître la profonde détérioration de la situation du Brésil, sur le plan interne comme sur le plan extérieur. «Nous nous approchons dangereusement du chaos social», a-t-il estimé dans une interview au quotidien *Jornal do Brasil*.

Itamar Franco avait décrété le 6 janvier dernier un moratoire de 90 jours sur une partie de la dette du Minas Gerais, second pôle industriel du Brésil, envers le gouvernement central. Cette décision avait précipité la crise monétaire au Brésil, dont M. Franco refuse la responsabilité. «Il est ridicule de me faire porter la responsabilité de l'hygiène qui s'est emparée du capital spéculatif et qui a fait s'effondrer les Bourses de valeurs du monde entier», a-t-il dit.

Le directeur du Forum économique de Davos tient des propos dévastateurs

Le FMI reçoit une nouvelle volée de bois vert

Claude Smadja se dit «outré par les erreurs d'analyse et l'action du Fonds monétaire international, qui a transformé une crise tout à fait gérable en un désastre humain»

VIRGINIE MONTET
AGENCE FRANCE-PRESSE

Washington — Face à une crise financière qui tous les trois mois fait une nouvelle victime, les remèdes du FMI suscitent de plus en plus de critiques.

Une nouvelle volée de bois vert est partie indirectement du très renommé et libéral Forum économique de Davos, qui s'ouvre en Suisse demain. Dans une entrevue au magazine suisse *L'Illustré*, le directeur général de ce forum, Claude Smadja, a accusé le Fonds monétaire d'être responsable d'un «désastre humain» en Asie. Il s'est dit «outré par les erreurs d'analyse et l'action du Fonds monétaire international, qui a transformé une crise tout à fait gérable en un désastre humain». Ce pavé dans la mare risque de donner le ton de l'ouverture de ce forum annuel où Stanley Fischer, le numéro deux du FMI, est censé intervenir plus tard dans la semaine.

Vaste fuite de capitaux

La crise financière, partie de Thaïlande en décembre 1997, a provoqué une vaste fuite des capitaux privés, qui s'est étendue à la Corée du Sud, puis à l'Indonésie, entraînant faillites et chômage. Plus de 20 millions de personnes sont retournées dans la pauvreté en Asie, affirmait récemment la Banque mondiale.

Les programmes du FMI, préconisant une hausse des taux d'intérêt pour stabiliser les monnaies et endi-

guer l'inflation, ont d'un autre côté entraîné une panne des économies, voire une récession, disent certains. Même s'il reconnaît avoir mésestimé l'ampleur des récessions en Asie, notamment du fait de la déprime au Japon, le FMI affirme que le rebond est à portée de main en Corée du Sud et en Thaïlande.

Sous le signe de l'austérité

Aujourd'hui, après le choc subi par la Russie cet été, c'est au tour du Brésil de subir les assauts dévastateurs des marchés. Le FMI, ainsi que la communauté internationale qu'il représente, préconise l'austérité budgétaire et les réformes structurelles, après avoir promis 41,5 milliards de dollars pour notamment éviter une dévaluation qui fut inévitable.

Mais pour le financier George Soros, «le FMI plaide toujours pour des taux d'intérêt élevés, entraînant les économies dans la récession. C'est le FMI qui a poussé le Brésil à relever ses taux d'intérêt, et ce n'est pas la bonne politique».

Les critiques ont été encore plus cinglantes récemment de la part d'un haut responsable japonais, admirateur de George Soros, qui a accusé l'institution monétaire internationale de pratiquer «un intégrisme de marché» et de refléter «la domination américaine». Eisuke Sakakibara, vice-ministre des Finances pour les affaires internationales, dénonce «l'application aveugle d'un modèle universel» aux économies émergentes.

Reconnaissant avoir été personnellement impliqué, même «avec réticence», dans les décisions du Fonds (le Japon y est un actionnaire majeur), M. Sakakibara affirme: «Contrairement à Michel Camdessus, directeur général du FMI [...] si j'étais confronté à des situations similaires à l'avenir, je les traiterais différemment.»

Autre son de cloche

Mais tous les experts ne sonnent pas l'hallali du FMI. Pour Lester Thurow, professeur au Massachusetts Institute of Technology, on demande au FMI une mission qu'il ne peut pas tenir. «La clé est au Japon», affirme ce professeur dans une tribune au *Boston Globe*. Le FMI n'a aucun poids sur le Japon pour exiger une relance qui tirerait l'économie globale, «puisque le Japon a des réserves bien plus grandes que celles du FMI et n'a pas besoin d'un prêt du Fonds».

Du côté du Trésor américain, Larry Summers, numéro deux, s'est également épanché devant le Sénat hier sur les dysfonctionnements du Fonds, mais davantage pour critiquer son manque de transparence que pour remettre en cause son existence «indispensable». «Je n'ai pas de doute que, sans un FMI ayant les capacités de répondre à ces crises, leurs coûts auraient été plus graves et l'impact sur notre propre économie et les marchés encore plus sévère», a déclaré le secrétaire adjoint au Trésor.

Selon des experts français

La crise brésilienne pourrait mener à la «dollarisation» du continent

AGENCE FRANCE-PRESSE

Paris — La crise que traverse le Brésil va faciliter la «dollarisation», qui aboutirait à adopter le dollar américain comme seule référence de tout le continent sud-américain, selon des experts français.

«Aujourd'hui, le Brésil n'a plus les moyens de résister» à la dollarisation, prônée par l'Argentine, non seulement pour elle-même mais pour tout le continent, a estimé Christophe Cordonnier, responsable des risques pays au Crédit Agricole-Indosuez, lors d'un colloque de la Coface (assurance export). «La dollarisation va avancer à grands pas sur ce continent et elle se fera avec le Brésil, qui n'a plus les moyens de résister», a renchéri Bernard Mancier, président du CCF de la Brasil, filiale brésilienne de la banque française.

M. Cordonnier va plus loin. Il estime que «les Etats-Unis profitent de cette crise pour pousser leur grande idée d'une zone de libre-échange couvrant tout le continent américain», de l'Alaska à la Terre de Feu. Prendre le dollar comme seule référence monétaire reviendrait à créer de facto les prémices d'une telle zone de libre-échange, qui du point de vue américain se limite actuellement à l'ALENA (Canada, États-Unis, Mexique). Le président Bill Clinton, qui milite ardemment en faveur d'une zone de libre-échange des Amériques, voit ses efforts bloqués par le Congrès américain, qui lui refuse le «fast track», procédure qui lui permettrait d'entamer les négociations avec les gouvernements sud-américains.

Une vieille idée

La vieille idée de faire du dollar la monnaie unique américaine est revenue sur le devant de la scène après la décision des autorités de Brasilia de laisser flotter le réal, qui s'est déprécié depuis de plus de 30 % face au billet vert. Cette dévaluation fait craindre aux Argentins non seulement d'avoir des produits moins compétitifs et d'être inondés de produits brésiliens, mais également d'être victimes, à leur tour, de la défiance des marchés pour les pays émergents. L'Argentine craint d'être obligée de financer son endettement à des taux nettement plus élevés que les 12 % actuels sur les obligations à 30 ans (5 % aux États-Unis).

Dollariser permettrait aux pays, qui auront fait ce choix, de voir baisser leurs taux d'intérêt, au prix d'un abandon total de leur politique monétaire au profit de la banque centrale américaine (Fed). Cette perte de souveraineté soulève de nombreuses oppositions.

La semaine passée, le président de la Banque centrale argentine, Pedro Pou, avait affirmé que l'Argentine négocierait un «traité bilatéral d'association monétaire» avec les États-Unis.

«Les États-Unis profitent de cette crise pour pousser leur grande idée d'une zone de libre-échange couvrant tout le continent américain»

Toutefois, l'idée a été accueillie plutôt fraîchement à Washington, si on en croit les réactions publiques du Trésor américain, et le FMI s'est montré circonspect.

Se voyant comme une puissance régionale, le Brésil poursuit une stratégie, qui lui confère une certaine indépendance face aux États-Unis, notamment en participant activement à la création du Mercosur (union douanière: Argentine, Brésil, Uruguay, Paraguay).

Mardi, le ministre brésilien du Développement, de l'Industrie et du Commerce, Celso Lafer, a clairement indiqué que l'idée d'une «dollarisation» de l'économie brésilienne ne l'intéressait pas. «Nous savons que la dollarisation est une préoccupation du gouvernement argentin mais

nous pensons que les échanges commerciaux du Brésil et du Mercosur ne sont pas simplement dirigés vers les États-Unis mais également vers l'Europe et l'Asie», a-t-il déclaré.

Les petits déjeuners

Communications et Société

Dans le climat détendu d'un petit déjeuner, des professionnels du monde des médias sont invités à partager leurs intuitions et observations sur un aspect de leur choix du thème général « Médias, éthique et spiritualité »



Mercredi 10 février 1999
de 7h30 à 9h00

Guy Fournier

Auteur, journaliste, chroniqueur, scénariste et producteur pour le cinéma et la télévision (Jamais deux sans toi, Les Héritiers Duval, Ent'Cadieux, ...)

Mardi 16 mars 1999
de 7h30 à 9h00

Pierre Juneau

Président du Conseil mondial pour la radiotélévision. A été président de la Société Radio-Canada, puis du CRTC.



Hôtel Westin Mont-Royal
1050, rue Sherbrooke Ouest, Montréal

35\$ par petit déjeuner (60\$ pour les deux)

Réservez tôt, car les places sont limitées



Pour réservation, communiquer avec Chantal Gagnon
Communications et Société
1340, boul. Saint-Joseph Est Montréal (Québec) H2J 1M3
Téléphone: 514 524 8223 Télécopieur: 514 524 8522 ocs@cam.org

Commandité par :

LE DEVOIR

PAVILLON
DES ARTS
DE STE-ADELE

1364, chemin Sainte-Marguerite
Sainte-Adèle (Qué) J0R 1L0
(450) 229-2586

CONCERT-GALA

PROGRAMME
Bereuses et Jeux interdits

(Vivaldi, Bartók, Roman, Myers, Dompiere, McCartney)

6 février 1999
20 h 00



TIRAGE

ÉCHARPE DE SOIE
LOUIS FERRAUD
D'UNE VALEUR
DE 1000\$ ET
FORFAIT AU
MARRIOTT CHÂTEAU
CHAMPLAIN



HYDRO-QUÉBEC PRÉSENTE

ANGÈLE
DUBEAU
et la Pieta



Suite à une levée de fonds interne, la firme **MARTINEAU WALKER** a remis un chèque au montant de **50 637\$ à CENTRAIDE**.

Sur la photo de gauche à droite :

M. Jean H. Dubuc (MW), M. Lambert Toupin (MW), Mme Michelle Thibodeau-Deguire (Centraide), M. Pierre Setlakwe (MW), Mme Johanne Brouillette (MW) et M. Stephen C. Cheasley (MW)

à la carte

Business

Hôtel Le Reine Elizabeth

février

Mardi 2

M. Eric H. Molson

Président du conseil
d'administration
Les compagnies
Molson limitée



Le Centre Sheraton

février

Mardi 9

M. Claude Blanchet

Président du conseil,
président et chef
de la direction
Société générale de
financement du Québec



Réservations :

Ghislaine Larose
Téléphone : (514) 871-4000,
poste 4001
Télécopieur : (514) 871-5971

Billet :
48 \$ membre
70 \$ non-membre
Carnet de 10 billets :
435 \$ (membres seulement)
TPS (7 %) et TVQ (7,5 %) en sus



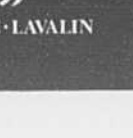
Chambre de commerce
du Montréal métropolitain
Board of Trade
of Metropolitan Montreal



BYERS CASGRAIN
AVOCATS ET CONSEILLERS D'AFFAIRES



Pratt & Whitney Canada
Fournisseur officiel de l'Armée canadienne



design graphique
Vasco design

◆ LE DEVOIR ◆

LE MONDE

Reprise des combats au Kosovo

L'OTAN passe en revue ses bâtons et ses carottes

REUTERS

Bruxelles — Les alliés de l'OTAN se sont consultés hier sur les moyens de forcer la Serbie à engager des pourparlers de paix au Kosovo, où des combats ont repris et fait rage durant le plus clair de la journée.

Réunis à huis clos à Bruxelles, les ambassadeurs de l'Alliance atlantique ont tenu deux séances de discussions pour s'entendre sur les termes d'un avertissement à Belgrade — que les États-Unis, notamment, souhaitent le plus ferme possible — en cas de refus de négocier.

«Certains d'entre nous veulent un message très dur et explicite, d'autres veulent plus de carotte que de bâton», a dit un diplomate. «Personne n'obtiendra tout ce qu'il désire».

Un responsable américain a déclaré aux journalistes, à bord de l'avion qui emmenait le secrétaire d'État Madeleine Albright au Caire, que l'OTAN était proche d'un consensus sur une menace d'intervention militaire contre les forces serbes.

La réunion de l'OTAN s'inscrit dans une double stratégie dont le second volet pourrait intervenir dès demain, jour où est prévu une réunion du Groupe de contact sur les Balkans. Le département d'État a annoncé hier soir qu'Albright assisterait vendredi à cette réunion en précisant qu'elle aurait lieu à Londres. Il était question précédemment qu'elle se tienne à Paris.

Dans la capitale britannique, un responsable a dit que la stratégie consistant en une mise en demeure de l'OTAN, suivie d'une convocation des différentes parties à des négociations par le Groupe de contact dans un délai strict, prenait forme.

Il a ajouté que le Conseil de sécurité de l'ONU se réunirait sans doute pour adopter une résolution donnant force de loi aux mesures envisagées pour le Kosovo une fois celles-ci approuvées par l'OTAN et le Groupe de contact.

Le Groupe de contact, dont fait partie la Russie, alliée traditionnelle de la Serbie, superviserait des négociations rapides sur un plan octroyant à la majorité albanophone du Kosovo une autonomie importante — mais non l'indépendance qu'elle réclame.

Malgré une trêve conclue en octobre, le conflit du Kosovo s'est aggravé depuis la période de Noël et a été marqué mercredi par une opération massive des forces serbes autour de la ville de Podujevo, dans le nord de la province. Artillerie et chars serbes ont pilonné quasiment toute la journée des positions rebelles proches de Podujevo.

Un observateur occidental a parlé des affrontements les plus longs dont il ait été témoin dans la région. Il a dit que les Serbes avaient signalé depuis plusieurs jours des tirs contre leurs forces de police spéciales et avaient exprimé l'intention de riposter si cela se prolongeait.

Le Timor oriental serait libre

Jakarta crée la surprise en annonçant qu'elle ne s'opposera plus à l'indépendance du territoire si le statut d'autonomie proposé est rejeté

Le gouvernement indonésien a présenté hier une position qui constitue un revirement complet de sa politique vis-à-vis de l'ancienne possession portugaise. Surprise dans la communauté internationale.

AGENCE FRANCE-PRESSE

Jakarta — L'Indonésie a créé la surprise en annonçant hier, à quelques heures de l'ouverture aux Nations unies à New York de négociations avec le Portugal, être prête à «libérer» le Timor oriental, l'ancienne colonie portugaise annexée par la force il y a plus de 20 ans.

La déclaration ouvre la porte au règlement d'un conflit qui a opposé, pendant deux décennies, les autorités de Jakarta aux Nations unies et la quasi totalité de la communauté internationale et coûté la vie, selon les estimations généralement admises, à plus de 200 000 Timorais.

La nouvelle position indonésienne constitue un revirement complet de la politique jusqu'à présent menée vis-à-vis de ce petit territoire de moins d'un million d'habitants à quelque 2500 kilomètres à l'est de Jakarta. Elle n'a sans doute été possible que par l'effondrement économique de l'Indonésie et la démission de l'ex-président Suharto qui avait ordonné l'invasion (l'opération «Komodo», selon un de ses noms de code) à la fin de 1975.

Son annonce, à l'issue d'un conseil de cabinet de routine consacré aux questions politiques et sécuritaires, a pris au dépourvu les diplomates occidentaux en poste à Jakarta qui restaient mercredi soir très circonspects. «Comment les Timorais seront-ils consultés», a ainsi demandé un diplomate occidental de haut rang s'inquiétant du précédent de la «consultation» qui a servi de base juridique à l'annexion de la Papouasie occidentale, rebaptisée Irian Jaya, à l'Indonésie.

Un autre diplomate, également sous le couvert de l'anonymat, s'est interrogé sur le renvoi de la décision au Parlement des élections prévues pour le 7 juin prochain.

«Personne ne sait sur quoi peut déboucher un tel débat», a-t-il ajouté avant de remarquer que «le climat actuel est suffisamment tendu pour qu'on n'y ajoute pas une question qui permet de souffler à loisir sur le nationalisme pendant une campagne électorale qui s'annonce plus que difficile, dangereuse».

La suggestion de «libérer» le Timor oriental de l'Indonésie sera faite à la nouvelle assemblée, a déclaré le ministre de l'Information, Yunus Yosfiah, si «les masses timoraises» refusaient le statut de large autonomie que Jakarta est disposé à leur accorder.

Le ministre des affaires étrangères, Ali Alatas, a cependant souligné que «ce point n'a pas encore été atteint car nous continuerons à discuter la question d'une large autonomie» qui reste pour lui «la plus juste et la mieux appropriée». M. Alatas, jusqu'à présent défenseur acharné dans les forums internationaux de «l'intégration» du Timor oriental à l'Indonésie, n'a pas non plus précisé comment les Timorais de l'est seraient consultés.

Mais il a écarté par avance l'idée d'un référendum organisé à l'issue d'une période transitoire ce qui, selon lui, «mènerait à un conflit ou à la guerre civile». «Nous n'avons pas besoin d'attendre cinq ou 10 ans, a-t-il déclaré, s'ils ne veulent pas le règlement que nous leur proposons, ils peuvent se séparer immédiatement, bien et dignement».

«Il y a peut-être des pièges cachés», a estimé de son côté un autre diplomate de haut rang interrogé par l'AFP, «mais, a-t-il ajouté c'est la



ILLUSTRATION LE MONDE

première fois que le gouvernement indonésien reconnaît publiquement que le Timor oriental puisse être indépendant».

M. Alatas n'a pas précisé lors de sa brève rencontre avec la presse hier si les «entre-

tiens tripartites» entre le Portugal et l'Indonésie sous les auspices des Nations unies relancées par le secrétaire général Kofi Annan s'ouvriraient bien, comme prévu, jeudi à New York.

23 ans dans la «27^e province»

L'ancienne colonie portugaise du Timor oriental est déchirée par une guerre civile depuis son annexion par l'Indonésie en 1976. Situé à plus de 2500 km à l'est de Jakarta, ce territoire de moins d'un million d'habitants, de 14 615 km², sous domination portugaise pendant quatre siècles, est devenu il y a près de 23 ans la 27^e province de la République indonésienne.

La partie occidentale, ancienne colonie néerlandaise et non portugaise, fait partie de l'Indonésie, indépendante de la féroce batave, depuis 1945. Dix jours après la proclamation d'une République démocratique du Timor oriental par le Front révolutionnaire pour l'indépendance du Timor oriental (FRETLIN), l'armée indonésienne envahit le territoire, le

7 décembre 1975. Son annexion l'année suivante par Jakarta n'a jamais été reconnue par l'ONU, qui considère le Portugal comme la puissance administrative.

En plus de 20 ans, la répression de l'insurrection armée et les famines consécutives aux regroupements forcés de population ont fait quelque 200 000 morts, selon les estimations de sources humanitaires et religieuses que Jakarta récuse. Le chef de la guérilla, le «commandant Xanana» (Jose Xanana Gusmao), arrêté en novembre 1992, purge actuellement une peine de 20 ans dans une prison de la capitale indonésienne où il reçoit la visite de diplomates et d'émissaires venus du monde entier. En octobre 1996, l'attribution du prix Nobel de

la Paix à l'évêque de Dili, Mgr Carlos Filipe Ximenes Belo, et au représentant de la résistance timoraise en exil, Jose Ramos Horta, a sorti le Timor oriental de l'oubli.

Depuis la chute du président Suharto, le 21 mai dernier, les manifestations en faveur d'un référendum sur l'autodétermination de cette province se sont multipliées. Le 11 juillet 1998, le nouveau président Jusuf Habibie a proposé un statut d'autonomie pour le territoire et la libération de Gusmao, qui fait de plus en plus figure de «Nelson Mandela» timorais, à condition que la communauté internationale reconnaisse le Timor oriental comme une «partie intégrante» du territoire indonésien.

Agence France-Presse

LE DEVOIR

Saviez-vous que...



POUR CE PRIX VOUS AUREZ LE PRIVILEGE D'ÊTRE BIEN INFORMÉS,

DE RECEVOIR LE TÉLÉCHOIX AGENDA CULTUREL TOUS LES SAMEDIS ET...

D'EN VENIR À NE PLUS POUVOIR VOUS PASSER DE VOTRE DEVOIR.

ABONNEMENTS : (514) 985-3355 • 1 800 463-7559

PAR TÉLÉCOPIEUR : (514) 985-3390

LE DEVOIR

Les Pays-Bas enquêtent sur un crash d'El Al en 1992

AGENCE FRANCE-PRESSE

La Haye — La commission d'enquête du parlement néerlandais qui a entamé mercredi à La Haye des auditions publiques pour éclaircir les circonstances du crash d'un avion-cargo d'El Al a appelé des Israéliens à témoigner «sous serment», selon le quotidien néerlandais NRC Handelsblad.

Ces convocations ont été envoyées mardi, a indiqué NRC. Le président de la commission, le chrétien-démocrate (CDA, opposition) Theo Meijer, a refusé de dévoiler le nombre et l'identité de ces témoins, selon le journal.

«Il est cependant évident qu'il s'agit de la direction d'El Al présente à l'époque à l'aéroport Amsterdam-Schiphol», a précisé le NRC, citant les noms de deux de ces dirigeants, MM. Weinstein et Chervin.

L'ambassadeur d'Israël aux Pays-Bas, Yosef Gal, a cependant fait savoir hier qu'aucun Israélien ne témoignera sous serment.

Et M. Meijer a reconnu de son côté qu'aucune certitude n'existait concernant la venue des personnes en question, toujours d'après NRC.

Le Boeing 747 cargo de la compagnie israélienne s'était écrasé le 4 octobre 1992 sur une barre d'immeubles du quartier populaire de Bijlmer, au sud-est d'Amsterdam. Les quatre membres d'équipage et 39 personnes au sol avaient été tués.

La commission de cinq députés doit tenter d'éclaircir les interrogations qui subsistent autour de cet accident, portant principalement sur la nature exacte du chargement de l'appareil, qui transportait notamment des produits pouvant servir à la fabrication d'armes chimiques.

Elle devrait interroger en un mois et demi quelque 75 personnes, dont plusieurs anciens ministres, son rapport étant attendu fin mars. Si elle est autorisée à entendre les témoins néerlandais sous serment, elle ne peut cependant qu'inviter les étrangers à faire de même, ou même à se présenter à La Haye.

EN BREF

L'UE: début du grand ménage

Bruxelles (AFP) — Le Parlement européen, en accord avec la Commission européenne, a désigné hier soir cinq personnalités indépendantes faisant partie d'un comité d'experts, chargé par les députés européens et chargé d'enquêter sur les fraudes à la Commission. Mme Inga-Britt Ahlenus (Suède), Juan Antonio Carillo Salcedo (Espagne), Pierre Lelong (France), André Middelhoeck (Pays-Bas) et Walter Van Gerven (Belgique) font partie de ce «comité des sages» dont la liste a été annoncée par le président du Parlement européen, José Maria Gil-Robles. Ce comité, dont les membres ont appartenu aux Cours européennes de Justice, des Comptes ou des droits de l'Homme, ont été nommés sans limitation de temps pour accomplir leur mission et seront rémunérés par le Parlement européen. Leur salaire n'a pas été communiqué. Ils devront dans un premier temps se pencher sur d'éventuelles implications de Commissaires européens et de leurs cabinets dans d'éventuelles pratiques douteuses. Sur ce point, le comité rendra ses premières conclusions d'ici le 15 mars. Deux commissaires, la Française Edith Cresson et l'Espagnol Manuel Marin, ont tout particulièrement été mis en cause concernant la gestion de certains programmes sous leur responsabilité.

Jospin prend des mesures contre la délinquance

Paris (Reuters) — Le premier ministre français Lionel Jospin a annoncé hier soir un train de mesures destinées à combattre l'insécurité et la délinquance croissante des jeunes dans les quartiers difficiles. Rendant compte des travaux du Conseil de sécurité intérieure qui rassemblait les ministres directement concernés par le problème, M. Jospin a dévoilé un ensemble de mesures qui est le fruit d'un équilibre entre les positions divergentes de ses ministres. Le ministre de l'Intérieur, Jean-Pierre Chevènement, partisan d'une politique répressive, s'est opposé à plusieurs reprises à la ministre socialiste de la Justice Elisabeth Guigou, plutôt favorable à une approche éducative. M. Jospin a annoncé la création de «50 centres de placement immédiat et strictement contrôlés» sur trois ans pour éloigner «les mineurs délinquants les plus difficiles dans l'attente d'être jugés». Dans ces centres voués par Mme Guigou, les jeunes délinquants, pris en charge 24 heures sur 24 par des éducateurs spécialisés, apprennent les règles de base de la vie en société.

té, 7000 agents supplémentaires seront en outre affectés sur trois ans dans les 26 départements les plus touchés par la délinquance, dont 1900 dès cette année. Le premier ministre a également annoncé la «création de 1000 emplois d'éducateurs d'ici 2001, de 50 postes de juges pour enfants, de 25 substituts des mineurs et de 80 greffiers spécialisés».

Pas de «zone sans fessée»

Oakland (AFP) — Les parents doivent aimer et respecter leurs enfants mais ils ne doivent pas pour autant être privés du droit de leur donner de temps en temps une bonne fessée, ont estimé les élus d'Oakland, près de San Francisco, qui ont rejeté mardi une proposition visant à faire de leur ville une «zone sans fessée». Par deux voix contre une, les trois membres du conseil municipal composant la commission sur la sécurité publique ont repoussé une proposition soumise par M. Jordan Riak, 64 ans. Selon celui-ci, la fessée est une horrible sanction qui empoisonne une relation potentiellement saine entre enfants et parents et est à l'origine de nombreux maux de la société, comme la violence conjugale. Si sa proposition avait été acceptée, la fessée n'aurait pas été interdite par la loi mais des milliers d'affichettes «Zone sans fessée» auraient été placardées sur les arrêts d'autobus, les hôpitaux, les parcs, les écoles et autres établissements publics. Le dernier mot sur la fessée n'a pas encore été dit : la proposition sur la «zone sans fessée» va être soumise dans deux semaines à l'ensemble du conseil municipal.

Des villes poursuivent les fabricants d'armes à feu

Washington (AFP) — Deux nouvelles villes américaines, Miami et Bridgeport (Connecticut), ont porté plainte hier contre les fabricants d'armes à feu, les accusant d'être responsables de millions de dollars de frais médicaux et autres dépenses supportés chaque année par leur communauté. Elles ont rejoint La Nouvelle-Orléans et Chicago, qui toutes deux avaient entamé des actions semblables l'automne dernier, à l'image des procès intentés par les États américains à l'industrie du tabac. «Chaque mort ou blessure infligée avec un pistolet dans notre communauté n'est pas seulement tragique, mais elle a aussi un prix que payent en grande partie les contribuables locaux», a souligné lors d'une conférence de presse le maire de Miami, Alex Penelas.

• LE MONDE •

Hussein de Jordanie souffre d'une rechute de son cancer

La disparition éventuelle du souverain inquiète les responsables israéliens

AGENCE FRANC E-PRESSE

Rochester — Le roi Hussein de Jordanie souffre d'une rechute d'un cancer des ganglions lymphatiques, qui est en cours de traitement, a-t-on appris hier auprès de la clinique où le souverain hachémite est hospitalisé.

Le roi Hussein est actuellement dans un état qualifié de «stationnaire» à la clinique Mayo, à Rochester, dans le Minnesota, selon un communiqué de l'établissement. «Il est actuellement sous traitement pour une rechute du lymphome (cancer des ganglions lymphatiques)», précise le communiqué, ajoutant que «Sa Majesté a commencé immédiatement à recevoir un traitement dès son arrivée à la clinique Mayo le 26 janvier».

Le communiqué a été rédigé par les médecins traitants du souverain à la clinique Mayo et son médecin personnel, Samir Farraj. Le roi Hussein pourrait y subir prochainement une nouvelle greffe de moelle osseuse, ses récents problèmes de santé ayant été provoqués par une réaction à une première greffe en décembre, selon une source proche du palais royal.

Le roi Hussein, 63 ans, était rentré le 19 janvier à Amman, après six mois de chimiothérapie à la clinique Mayo. Il devait normalement revenir à la mi-mars aux États-Unis pour des examens médicaux mais a dû précipiter son retour et partir d'urgence mardi à Rochester où il a été immédiatement hospitalisé.

Un responsable jordanien avait indiqué à l'AFP que le souverain hachémite avait «eu une poussée de fièvre dès le lendemain de son arrivée en Jordanie». «Les médecins de la clinique Mayo, qui l'ont accompagné en Jordanie, et ses médecins jordanien ont soumis quotidiennement à des prises de sang pour suivre tout développement», a déclaré ce res-

pensible sous couvert d'anonymat.

Les cérémonies marquant l'investiture du nouveau prince héritier jordanien, Abdallah ibn Hussein, à Amman, ont été ternies hier par la brusque détérioration de la santé du roi Hussein.

Une disparition du roi Hussein de Jordanie et les problèmes de succession qui risqueraient de se poser inquiétaient hier les responsables et experts israéliens, même si les autorités gardaient profil bas. «Ce qui nous préoccupe le plus, c'est qu'un changement de direction en Jordanie comporte des éléments d'incertitude. En conséquence de quoi, nous suivons la situation avec la plus grande attention», a déclaré à l'AFP un haut responsable israélien qui a requis l'anonymat.

«Nous sommes convaincus que les relations pacifiques avec la Jordanie vont se poursuivre, car elles répondent aux intérêts stratégiques des deux pays», a souligné ce haut fonctionnaire. «Nous savons que le prince Abdallah, qui vient d'être désigné comme héritier et régent du royaume, est un brillant officier de carrière, mais nous ignorons quelles sont ses conceptions politiques», a-t-il souligné.

Il a cependant noté que le prince héritier avait eu des contacts avec des Israéliens, pendant ses études aux États-Unis et en tant qu'officier.

Officiellement, le premier ministre israélien Benjamin Nétanyahou s'est contenté d'affirmer, mardi, que «les relations d'Israël avec la Jordanie ont un caractère stratégique pour les deux pays». «Je pense qu'elles vont se poursuivre», a-t-il dit. «Israël a tout à craindre d'une déstabilisation du régime hachémite, mais elle paraît pour l'instant peu vraisemblable», a estimé pour sa part l'orientaliste Shimon Shamir, ancien ambassadeur d'Israël en Jordanie (1995-97).

Aux yeux du gouvernement angolais, les accords de paix signés en Zambie, en novembre 1994, avec l'UNITA de Jonas Savimbi, sont désormais caducs. C'est donc «par les armes» qu'il a décidé de reconquérir les zones tenues par les rebelles. Par ailleurs, les enquêteurs chargés d'inspecter l'épave de l'avion de l'ONU qui s'est écrasé en Angola le 2 janvier, avec ses neuf passagers et membres d'équipage, ont relevé des impacts de balles sur la queue de l'appareil, ont indiqué mardi les Nations unies.

FRÉDÉRIC CHAMBRON
LE MONDE

Luanda — «La défense de la patrie est le devoir de chaque citoyen angolais» cette maxime figure dans la Constitution. Face à la reprise de la guerre contre la rébellion de Jonas Savimbi, les autorités l'ont inscrite en préambule du décret pris pour recenser les jeunes de dix-huit à vingt ans et les enrôler dans l'armée. La campagne de mobilisation nationale bat son plein depuis des jours, à la radio et dans les journaux. Mais devant le bâtiment décrépit de l'administration communale du quartier Golf, l'un des plus peuplés de Luanda, une vingtaine de jeunes seulement font la queue. Il est pourtant déjà 10 heures et ce bureau est le seul lieu de recensement pour une population de sept cent mille habitants.

A l'intérieur, dans une pièce aux murs inachevés, les fonctionnaires mobilisés pour l'opération se disputent les quelques dossiers, pour les vérifier et les agraffer. Quatre photos d'identité, un certificat scolaire ou une attestation d'employeur et une fiche de renseignements suffisent pour repartir avec un

reçu et un numéro de recensement. À l'entrée, un bout de carton transformé en panneau d'information rappelle aux futures recrues les documents requis.

La veille, premier jour du recensement, trois cents jeunes sont venus s'inscrire, assure le responsable du bureau tout en refusant de montrer ses registres. Selon lui, le chiffre de dix mille inscrits devrait être largement atteint avant la fin de l'opération, le 26 février. L'administrateur communal, lui aussi, fait preuve d'optimisme et ne se laisse pas démonter par le manque d'affluence. «Pour avoir la paix dans notre pays, il faut détruire Savimbi, c'est la seule solution. Les jeunes le savent et ils sont prêts à se battre», affirme Pedro Marciano, relayant la propagande gouvernementale.

Dehors, les intéressés se montrent beaucoup moins enthousiastes et vaten-guerre. Le recensement est obligatoire et les autorités ont déjà prévu que toute insoumission serait «punie par la loi». La plupart des jeunes n'ef-

fectuent la démarche que sous la contrainte ou par nécessité. «Si je suis venu, ce n'est pas parce que je veux aller dans l'armée. C'est uniquement parce que j'ai besoin du certificat de recensement pour aller à l'université. Si je ne l'ai pas, on ne me laissera pas m'inscrire», explique Carlos, qui suit des études de sciences sociales tout en travaillant dans une entreprise de transit.

Casquette de base-ball vissée sur la tête, maillot de football américain qui dépasse du jean, Carlos soigne son look de jeune homme dans le coup. À vingt ans, il n'a pas envie de servir de chair à canon mais il n'a pas les moyens, non plus, d'échapper à l'enrôlement. «Tout ça ne concerne que les pauvres, ceux qui n'ont pas d'argent ni de relations. Les enfants de riches, eux, ne vont pas à la guerre», souligne Carlos. «Moi, mon père est mécanicien et ma mère femme de ménage. Si je connaissais quelqu'un de bien placé, je ne me serais même pas déplacé pour me faire recenser», affirme le jeune homme.

Dans une population épuisée par vingt ans de guerre civile, l'appel des jeunes sous les drapeaux risque de faire monter le mécontentement social encore d'un cran. Il représente une injustice qui s'ajoute aux inégalités d'une vie quotidienne misérable. Les trois millions d'habitants de Luanda vivent en majorité dans les musseques, des bidonvilles sans eau et sans électricité à la périphérie de la ville. Depuis longtemps déjà, on n'y

fait plus qu'un repas par jour. Les enfants sont envoyés en ville pour mendier ou faire les poubelles.

Rafles chez les jeunes

Pendant ce temps, l'élite au pouvoir dine pour 150 dollars dans les restaurants à la mode et envoie ses rejetons étudier en Afrique du Sud ou en Europe. Malgré les assurances officielles des autorités, chacun sait bien que le recensement ne fait que précéder l'envoi au front des plus défavorisés. Dans certains endroits du pays, il a d'ailleurs déjà été accompagné d'un recrutement forcé, sous forme de rafles effectuées chez les jeunes par l'armée. Pour beaucoup d'Angolais, la guerre se résume à une lutte de pouvoir dont ils sont toujours les grands perdants.

«Cette guerre, c'est du business. On tue les gens et on fait de l'argent. Pendant ce temps, on ne fait rien pour le peuple», explique Félix, un jeune du quartier Golf. Devant la reprise des combats, l'organisation internationale pour laquelle le jeune homme travaillait est partie et il se retrouve au chômage. Le père, policier, n'a pas été payé depuis huit mois et il a bien du mal à nourrir les dix personnes qui vivent à la maison.

«Mon père est policier depuis vingt ans et la maison n'est même pas finie. Et quand mon frère est mort au combat, on n'a reçu ni récompense ni pension, rien, se souvient Félix. Je n'ai jamais dans l'armée, à moins que l'on vienne me chercher de force. Si les gens du gouvernement veulent faire la guerre, ils n'ont qu'à la faire eux-mêmes. Ce n'est pas mon problème.»

Kofi Annan répond aux critiques sur son rôle au Rwanda

AGENCE FRANCE-PRESSE

Bruxelles — Kofi Annan a répondu hier aux critiques sur son rôle dans le génocide rwandais, en acceptant une enquête et en écoutant les proches de Casques bleus tués à Kigali en 1994, mais en imputant de lourdes responsabilités aux Etats.

«J'ai toujours fait un examen de conscience. La question d'une enquête ne me gêne pas et ne m'a jamais gêné», a déclaré le secrétaire général de l'ONU, en entamant une visite officielle de deux jours en Belgique.

M. Annan, qui était en 1994 responsable des opérations de maintien de la paix de l'ONU, donc de la mission des Nations unies au Rwanda, a été accusé lundi à Bruxelles par des familles de victimes belges et rwandaises de «porter une lourde responsabilité dans l'échec de l'ONU à prévenir le génocide».

Prenant les devants, l'actuel secrétaire général de l'ONU avait, mardi à

Genève, accepté le principe d'une enquête indépendante sur son rôle et celui de l'ONU dans la crise rwandaise, qui a entraîné la mort de 500 000 à 800 000 Tutsis et Hutus modérés entre avril et juillet 1994.

Pour son premier rendez-vous à Bruxelles, M. Annan a fait un autre geste en recevant hier des proches des dix Casques bleus belges assassinés le 7 avril 1994 à Kigali, alors qu'ils assuraient la protection du premier ministre rwandais Agathe Uwilingiyimana, une Hutue modérée.

M. Annan s'est déclaré «très touché» par leur témoignage et a dit aux familles combien «d'ONU et lui-même avaient été peinés par la perte tragique» des dix soldats belges. «M. Annan ne nous a pas présenté d'excuse», a déclaré de son côté la veuve d'un des Casques bleus tués.

En parallèle à ces gestes, le secrétaire général de l'ONU a aussi réagi avec vigueur aux accusations portées contre l'organisation qu'il dirige, en pointant les responsabilités des Etats membres. L'enquête indépendante que M. Annan accepte doit «ouvertement» impliquer le Conseil de sécurité de l'ONU, avec lequel les modalités de cette enquête doivent être «discutées».

«À l'époque de la crise rwandaise, tout le monde savait ce qui se passait. Il y avait même certains membres du Conseil de sécurité qui peut-être avaient de meilleures informations [au sujet de la préparation d'un génocide] que le secrétariat» général de l'ONU, a précisé M. Annan.

«Il est trop facile de donner l'impression que l'on n'a pas agi à l'époque parce que l'on ne savait pas. Il y avait un manque

de volonté [politique d'intervenir] quand il fallait des soldats», a ajouté M. Annan.

Le secrétaire général a rappelé à cet égard les propos du général canadien Roméo Dallaire, qui avait affirmé qu'«avec une brigade» (supplémentaire de Casques bleus), il aurait pu «sauver beaucoup de vies» au début du génocide. Cette demande avait reçu à l'époque une réponse négative, et le Conseil de sécurité avait voté le 21 avril le désengagement de l'ONU du Rwanda, ouvrant la voie à des massacres de grande ampleur.

M. Annan a aussi réagi au reproche des familles de victimes d'avoir traité de façon «totalement déficiente» un télégramme du 11 janvier 1994 qui «décrivait la préparation du génocide» au Rwanda, survenu trois mois plus tard. Il a appelé à cet égard les notes de synthèse que le secrétariat général de l'ONU adresse au Conseil de sécurité sont rédigées à partir de «centaines» de télex.



Kofi Annan

Lebed sur le ring

Le «roi de l'aluminium» donne du fil à retordre au général aux ambitions présidentielles

VÉRONIQUE SOULÉ
LIBÉRIQUE

Moscou — Ce devait être la première marche vers le pouvoir suprême. Ce pourrait être le début de la chute. Elu triomphalement gouverneur de Krasnoïarsk en mai dernier, Alexandre Lebed connaît de sérieuses difficultés. Sa région s'enfoncé dans la crise et il fait face à une fronde conduite par le «roi de l'aluminium» local, Anatoli Bikov. «On attendait le combat entre deux poids lourds», écrit le quotidien *Izvestia*, allusion aux passés de boxeurs des deux hommes; «On voit un homme à terre [Lebed] sur lequel on s'acharne». Le général semble sonné mais il n'a certainement pas dit son dernier mot.

L'affrontement couvait depuis décembre. Bikov, président de la grande usine d'aluminium de Krasnoïarsk «Kraz», accuse alors Lebed de s'occuper de son avenir présidentiel plus que de la région. Il se moque aussi de son équipe, «des petits gars sans expérience venus tout droit de Moscou». Pour Lebed, l'alerte est sérieuse. Bikov, classé parmi les 50 entrepreneurs les plus influents de Russie, était jusqu'ici son allié; il avait, dit-on, financé sa campagne électorale. Apparemment, le patron de Kraz en attendait des remerciements. Ou peut-être avait-il reçu des promesses. Au lieu de cela, à l'automne 1998, le gouverneur augmente les tarifs de l'électricité. Or Kraz est une grosse consommatrice. C'est bien le calcul de Lebed; grâce à ses exportations, Kraz est l'une des rares entreprises de la région à pouvoir payer en monnaie réelle, et non pas en troc. Un compromis semble ensuite intervenir. En novembre, un groupe financier moscovite met en demeure Kraz de lui payer ses dettes. L'administration régionale se porte garante de l'usine. La procédure est levée.

«Allez vous faire...»

Le second round est plus spectaculaire et largement médiatisé. Lundi dernier, Lebed convoque la presse à une réunion où sont présents plusieurs responsables du secteur énergétique. Il veut montrer comment lui, le général promis à un grand avenir, remet de l'ordre dans sa région. Lebed est furieux. Il s'est fait berné dans une sombre histoire de transferts de fonds. Pour résumer, le gouverneur a promis de payer les mineurs qui attendent leurs salaires depuis des mois. Il a obtenu de la Compagnie nationale d'électricité, débitrice à l'égard des mines, 42 millions de roubles. Mais pour une raison obscure, il lui faut passer par un intermédiaire: la compagnie de chauffage de Krasnoïarsk. Celle-ci reçoit donc les 42 millions de roubles. Mais pour une autre raison non moins obscure, au lieu des mines, elle les transfère à une firme de Novossibirsk — hors donc de la région — dont elle refuse de révéler le nom «en raison du secret commercial». «Allez-vous faire foutre avec votre secret commercial! J'en ai marre de vos saloperies!», tonne le général. Il s'empare, parle en «mat» (argot très vulgaire). La scène passe et repasse sur les

chaînes moscovites, un «bip» à la place des mots les plus orduriers.

L'argent s'est volatilisé et le général, qui voulait faire un geste à l'égard des mineurs, est impuissant. Mais il y a pire: c'est Bikov qui contrôle la fameuse compagnie de chauffage. Simultanément, son groupe entame une procédure de faillite contre la société régionale de charbon. Une société sur laquelle Lebed lorgnait. Jeudi, le gouverneur convoque ses partisans sur la place centrale de Krasnoïarsk. Entouré de cosaques, il a sa tête des mauvais jours: lèvres pincées, regard de tueur. «Préparez-vous, tonne-t-il; on va remettre de l'ordre sur notre terre, notre ordre, contre les maîtres de vos vies». Le lendemain, Bikov apparaît tout sourire à la télévision. «Je ne cherche pas à faire de l'opposition à Lebed, les forces sont trop inégales, explique-t-il; il a réuni 1000 personnes sur la place; si je voulais, j'en aurais 100 000». Le même jour, le vice-directeur de la compagnie de chauffage lance un défi à Lebed... sur un ring. «Moi aussi je suis un ancien para et un ancien boxeur, dit-il; il a appelé mon directeur "ma petite", "ma chérie", des termes d'homosexuels. C'est indigne d'un militaire».

Désormais tout semble se retourner contre le général. En fin de semaine, la branche locale de son parti «Honneur et Patrie» fait scission et crée une nouvelle formation — «Les régions fortes. Une Russie forte». La moitié de ses membres suivent. Samedi, Lebed envoie des forces de police au siège de la télé publique locale. Le directeur se voit interdire d'entrer. Il est accusé de n'avoir pas su redresser la maison. Lui parle de pressions de l'administration pour ne pas passer certains reportages défavorables. Lebed nomme un proche pour le remplacer. «Je suis le gouverneur, j'ai été élu légitimement et je dois, entre autres, assurer l'information à la population, explique-t-il à la télé; si quelqu'un m'en empêche, je le vires».

Flux financiers. Cette fois, la presse moscovite se déchaîne. Au cœur de la bataille, le contrôle des ressources énergétiques de la région. Selon les analystes, Bikov rêve de constituer un pôle regroupant la métallurgie et l'énergie. Il a derrière lui une bonne partie de la presse locale, une chaîne de télé et pratiquement tout le monde économique. «On ne s'oppose pas à Bikov, confie un jour le gouverneur sortant, car c'est mauvais pour la santé.» Comme beaucoup de gouverneurs soucieux de s'émanciper du «centre», Lebed voudrait, lui, faire passer les ressources «stratégiques» — en l'occurrence le charbon — sous tutelle régionale. C'est le seul moyen de contrôler des flux financiers souvent opaques et de s'assurer qu'une part des revenus reste dans la région.

Inégal ou pas, le combat de Krasnoïarsk aura montré un gouverneur bien maladroit face à des hommes sûrs de leur puissance, qui se considèrent comme les vrais patrons de la région. Il ne lui reste guère qu'une alternative: faire un compromis ou recourir à des moyens extrêmes. S'il ne se relève pas, son rêve présidentiel risque de virer au KO.

Téléphone: 985-3344
Télécopieur: 985-3340

AVIS PUBLICS

Sur Internet:
www.offres.ledevoir.com

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO: 500-05-045320-981

COUR SUPÉRIEURE
PRÉSENT

JACQUES BELANGER et DAME
CLAIRE LANOUETTE

Partie demanderesse

LES HÉRITIERS DE FEU ISAIE
PRÉFONTAINE et LE CURATEUR
PUBLIC DU QUÉBEC et HYRO-
QUÉBEC et FRANÇOIS GENDRON
et DAME CHANTAL BERGERON
et LES ENTREPRISES VICTOR
HAMELIN L'ÉE et VILLE DE
MONTRÉAL et L'OFFICIER DE LA
PUBLICITÉ DES DROITS DE LA
CIRCSCRIPTION FONCIÈRE DE
MONTRÉAL

Partie défenderesse

ASSIGNATION

ORDRE est donné à la mise en
cause Les Héritiers de feu Isaie
Préfontaine de comparaitre au greffe
de cette cour situé au Palais de
Justice, 1, rue Notre-Dame Est, dans
les 30 jours de la date de la
publication du présent avis dans LE
DEVOIR.

Une copie de la requête en
reconnaissance judiciaire a été
remise au greffe à l'intention de la
mise en cause Les Héritiers de feu
Isaie Préfontaine.

Lieu: Montréal

Date: 22 janvier 1999

RITA CADIEUX

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO: 500-04-017385-999

COUR SUPÉRIEURE
PRÉSENT: GREFFIER-ADJOINT
ANA RAMIREZ

Requérante

MANUEL ADDO POLANCO

Intimé

ASSIGNATION

ORDRE est donné à MANUEL
ADDFO POLANCO de comparaitre
devant cette cour située au 10 est,
rue St-Antoine, à Montréal, en salle
2.17, le 17 mars 1999 à 9h00 de
l'avant-midi, le tout suite à la
publication du présent avis dans le
journal LE DEVOIR au moins 30
jours avant cette date.

Une copie de la requête pour garde
d'enfant a été remise au greffe à
l'intention de MANUEL ADDFO
POLANCO.

Lieu: Montréal

Date: 22 janvier 1999

RITA CADIEUX

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC,
COUR FÉDÉRALE DU CANADA, NO:
ITA-6365-95, REVENU CANADA
IMPÔT, Partie demanderesse -vs-
MESSAGERIE PHILIPPE PLOURDE
INC., Partie défenderesse. PRENEZ
AVIS que le 09/02/99 à 11:00 au 9595,

AVIS PUBLICS
HEURES DE TOMBÉE

Les réservations doivent être faites
avant 16h00 pour publication
deux (2) jours plus tard.

Publications du lundi:
Réservations avant 12 h 00 le vendredi

Publications du mardi:
Réservations avant 16 h 00 le vendredi

Tél.: 985-3344 Fax: 985-3340

Henri-Bourassa Ouest, Montréal, district
de Montréal, seront vendus par autorité
de justice, les biens et effets de
MESSAGERIE PHILIPPE PLOURDE
INC., saisie en cette cause, soit: Camion
modèle CTV (Cube) 1989
CONDITIONS ARGENT AU CHEQUE
VISE: St-Eustache, ce 26 janvier 1999.
ALAIN TRUDEL, huissier de Justice,
PHILIPPE TREMBLAY, DION & ASS.
HUISSIERS, 165 Rue Du Moulin, St-
Eustache, Québec J7R 2P5, (450) 491-
7575

AVIS DE CLOTURE D'INVENTAIRE

Avis est par les présentes donné que,
à la suite du décès de GASTON
THIVIERGE, en son vivant domicilié
et résident au numéro 248 A rue
Principale, Tring Junction, Province
de Québec, G0N 1X0, survenu le 5
août 1998, un inventaire des biens du
défunt a été fait par le liquidateur
successoral, le 25 janvier 1999.

AVIS PUBLIC

AUX CONTRIBUABLES DE LA VILLE
DE CARIGNAN DÉPÔT DU RÔLE DE
PERCEPTION POUR L'ANNÉE 1999

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par le
trésorier de la Ville de Carignan que le rôle général de
perception des taxes foncières, spéciales et autres de
la Ville de Carignan pour l'exercice financier 1999 est
complet et déposé au bureau du sous-séjour situé à
l'Hôtel de Ville de Carignan, 2555 chemin Bellevue
à Carignan, où toute personne peut en prendre
connaissance durant les heures habituelles d'ouverture
du bureau.

Soyez avisés qu'il sera procédé à l'envoi des comptes
de taxes dans le délai prévu par la loi.

Que ces comptes, dont le total est égal ou supérieur
à 300 \$, sont payables en trois versements, tel
qu'indiqué sur lesdits comptes de taxes.

Qu'il vous est possible d'acquiescer ces comptes par
chèques, chèques postdatés libellés à l'ordre de la Ville
de Carignan ou à toutes Caisses populaires Desjardins
du Québec.

Donné à Carignan, ce 19^{ème} jour du mois de janvier 1999.

André Aubin,
Trésorier par intérim

Service du greffe

Règlement sur la conversion
des immeubles en copropriété
divise (C-11)

Dérogation à l'interdiction de
convertir

Conformément au règlement ci-dessus,
le Conseil de la Ville de Montréal, à son
assemblée fixée au 8 mars 1999, à
l'hôtel de ville, étudiera les demandes
de dérogation à l'interdiction de
conversion d'un immeuble en
copropriété divise, relatives aux
immeubles suivants:

- 3763-3765-3767-3769-3771-3773,
rue La Fontaine

- 2395-2397-2399, rue de Bordeaux

- 2180, avenue Laurier Est, app. 1 à 6

- 2461-2463-2465, rue Sainte-Catherine
Est

- 5828-5830, rue Jeanne-Mance

- 2376-2378-2380-2382-2384-2386, rue
Olivier-Robert

Cet inventaire peut être consulté par
les intéressés prévus à la Loi, au
bureau de Me Micheline Fecteau,
notaire, situé au 128-A rue
Commerciale, Saint-Victor, comté de
Beauce, PQ, G0M 2B0.

Le présent avis est donné
conformément à l'article 795 du Code
civil du Québec.

Saint-Victor, le 26 janvier 1999

Me Micheline Fecteau, notaire

Hydro
Québec

APPELS DE SOUMISSIONS

Les entrepreneurs et les fournisseurs peuvent
obtenir de l'information sur les appels de
soumissions ouverts et le résultat d'ouverture des
pils d'Hydro-Québec en visitant le site Internet de
l'entreprise:

www.hydroquebec.com/soumissionnez

ou en composant un des numéros de téléphone
suivants:

Montréal et environs: (514) 745-5720

Extérieur: 1 800 363-0910

MÊMES PROBLÈMES
UNE SOLUTION
LA SOLIDARITÉ

(514) 257-8711

DÉVELOPPEMENT
ET PAIX

1-888-234-8533
www.dcp-qr.org

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE LAVAL
No: 540-22-003079-984
(PROCÉDURE ALLÉGÉE)
COUR DU QUÉBEC

PRÉSENT GREFFIER ADJOINT

COMMISSION DES NORMES
DU TRAVAIL

Partie demanderesse

c.

RÉSIDENCE ST-MAXIME INC. ET
GROUPE IMMOBILIER CELICO INC.

Parties défenderesses conjointes
et solidaires

ASSIGNATION

Ordre est donné à RÉSIDENCE ST-
MAXIME INC. de comparaitre au
greffe de cette cour situé au 2800,
Boul. St-Martin Ouest, Laval, salle
RC 05, dans les trente (30) jours de la
date de la publication du présent avis
dans LE JOURNAL LE DEVOIR.

Une copie de la présente Déclaration
selon la procédure alléguée, avis à la
partie défenderesse, liste de pièces et
pièces à été remise au greffe à l'in-
tention de RÉSIDENCE ST-MAXIME
INC.

Lieu: Laval

Date: 11 décembre 1998

DIANE LAMIEL
GREFFIER ADJOINT

Avis public

Service du greffe

Règlement sur la conversion
des immeubles en copropriété
divise (C-11)

Dérogation à l'interdiction de
convertir

LE DEVOIR

LES SPORTS

C I O

Samaranch: «Je n'ai commis aucune faute»

AGENCE FRANCE-PRESSE

Bonn — Le président du Comité international olympique (CIO), l'Espagnol Juan Antonio Samaranch, affirme dans l'hebdomadaire allemand *Die Zeit* qu'il n'a «commis aucune faute», malgré le scandale de corruption qui éclabousse l'organisation.

Juan Antonio Samaranch se dit «satisfait» de lui-même et de son travail, dans le magazine à paraître ce matin. Il envisage sereinement la réunion extraordinaire de l'assemblée plénière du CIO en mars, assurant ne pas redouter que les membres puissent ne pas lui affirmer leur confiance. Aussi exclut-il une nouvelle fois de démissionner.

Il indique que même les membres haut placés du CIO, tels que le Sud-Coréen Kim Un Yong, peuvent craindre de lourdes sanctions si les soupçons de corruption qui pèsent sur eux se confirment: «Il sera traité comme les autres. Peu importe qu'il soit une personnalité du Mouvement olympique et qu'il ait été autrefois vice-président du CIO.»

Juan Antonio Samaranch en reste à la tenue des Jeux olympiques d'hiver de 2002 à Salt Lake City: cette ville est «la meilleure candidate et nous ferons tout notre possible pour qu'elle présente au monde d'excellents Jeux».

La corruption fait une quatrième victime

AGENCE FRANCE-PRESSE

Paris — Un quatrième membre du Comité international olympique, le Kenyan Charles Mukora, a présenté sa démission, hier, dans le scandale de corruption qui touche le mouvement olympique et menace la position de son président, Juan Antonio Samaranch.

Charles Mukora, qui s'est exprimé lors d'une conférence de presse, a clamé son innocence. «Sur les conseils du président Samaranch, j'ai accepté de démissionner», a-t-il déclaré en estimant «être la victime innocente des circonstances».

«Je n'ai jamais été mêlé à des activités délictueuses en quarante années de volontariat dans le sport à tous les échelons ou comme membre du CIO», a plaidé Charles Mukora, 64 ans, qui fut l'entraîneur en chef de l'équipe d'athlétisme kenyane aux JO de Mexico (1968) et de Munich (1972).

Le directeur des relations extérieures de Coca Cola en Afrique a préféré se retirer et rejoindre dans le camp des démissionnaires Pirjo Haeggman (Finlande), Bashir Mohammed Attarabulsi (Libye) et David Sibandze (Swaziland). Il appartenait au groupe des six membres du CIO, dont la commission exécutive présidée par Juan Antonio Samaranch avait recommandé dimanche soir l'exclusion provisoire après les conclusions de l'enquête sur l'attribution des JO d'hiver de 2002 à Salt Lake City.

Charles Mukora s'est justifié de l'utilisation des fonds qu'on lui reproche d'avoir récoltés. L'argent en provenance de Salt Lake City était destiné «à l'édification d'un camp d'entraînement en haute altitude» prévu dans sa ville, à Nanyuki, et celui de Sydney, qui organisera les JO 2000, au comité olympique de son pays «afin que des athlètes puissent s'entraîner à l'Institut australien des Sports à Canberra».

Au-delà de cette démission, l'offensive contre l'institution olympique s'est poursuivie. Aux Etats-Unis, le *Washington Post* a annoncé que le FBI pourrait être amené à s'intéresser, non seulement aux corrupteurs de Salt Lake City, mais aussi aux membres du CIO corrompus.

En Allemagne, le champion olympique de saut d'obstacles, Ludger Beerbaum, a réclamé la démission de M. Samaranch et la championne du monde de natation, Sandra Voelker, l'a imité en arguant de l'âge du président (78 ans). Mais, a rappelé la championne olympique de dressage, Isabella Werth, «la corruption n'est pas une affaire d'âge».

«De nous, les sportifs, a souligné Gunda Niemann-Stirnemann, championne olympique de patinage de vitesse, on exige toujours un idéal de fair-play. Et c'est juste. Mais la même chose devrait être demandée de ceux qui veulent nous faire des leçons de morale: les fonctionnaires.»

Pour sa part, le président du CIO a répété qu'il n'avait «commis aucune faute» et a exclu une nouvelle fois de démissionner. Il a reçu notamment le soutien de Vitaly Smirnov, président du Comité olympique russe, à propos duquel un complément d'information a été demandé dimanche dernier par le CIO.

Dans le même temps, on a appris que M. Samaranch avait demandé aux responsables japonais un rapport «complet et sincère avec des précisions et des preuves détaillées» sur les éventuelles malversations ayant entouré la candidature de Nagano pour les JO 1998.

En souhaitant une réponse pour le 31 janvier, le CIO veut savoir si certains de ses membres ont réclamé «des marques excessives d'hospitalité»...

Le FBI pourrait s'intéresser au CIO

Le FBI, qui mène l'une des cinq enquêtes en cours sur le scandale de corruption lié à l'attribution des Jeux d'hiver de 2002 à Salt Lake City, pourrait être amené à s'intéresser, non seulement aux corrupteurs de la ville américai-

ne, mais aussi aux membres du Comité international olympique (CIO) corrompus. Les enquêteurs étudient les éventuelles infractions aux lois contre le racket et la corruption, qui pourraient concerner à la fois certains membres du comité de candidature de Salt Lake City et plusieurs membres du CIO, ont déclaré des spécialistes juridiques au quotidien.

Dans un premier temps, le ministère américain de la Justice et le FBI ont orienté leur action en fonction d'une loi qui punit les hommes d'affaires américains qui corrompent des officiels étrangers.

Une nouvelle stratégie consisterait à considérer le CIO comme une victime d'un plan de corruption destiné à obtenir les JO d'hiver de 2002 à Salt Lake City et conçu par les membres du comité de candidature de la ville américaine et certains membres du CIO qui ont accordé leur soutien à la capitale de l'Utah en échange de sommes d'argent, de cadeaux, de séjours luxueux, de bourses d'étude ou de traitements médicaux, pour eux ou pour leurs proches.

Smirnov n'est pas candidat

Le président du Comité olympique russe (COR), Vitaly Smirnov, a affirmé, hier, qu'il ne serait pas candidat à la succession de Juan Antonio Samaranch à la présidence du CIO, en septembre 2001 à Moscou.

Le président du COR a précisé qu'il démissionnera immédiatement de ses fonctions au sein du CIO après l'élection du nouveau président.

Niant une nouvelle fois toute implication dans le scandale entourant l'attribution des Olympiques d'hiver 2002 à la ville américaine de Salt Lake City, Vitaly Smirnov a apporté son soutien aux décisions prises dimanche à Lausanne lors de la réunion de la commission exécutive, alors même que son sort est subordonné à un complément d'information.

PATINAGE ARTISTIQUE

Les Russes maintiennent leur tradition

JEAN GAUDICHAU
AGENCE FRANCE-PRESSE

Prague — Le patinage par couples reste le domaine réservé de la Russie. Malgré le forfait des grands favoris Elena Berezhnaya et Anton Shikharulidze pour une grippe de la patineuse, ce sont leurs compatriotes Maria Petrova et Alexei Tikhonov qui, au prix d'un spectaculaire rétablissement, ont enlevé le titre de champions d'Europe, hier, à Prague.

Les nouveaux champions, qui avaient raté leur programme court, étaient en effet cinquièmes avant le libre. Ainsi, à l'exception de l'intermédiaire des Allemands Mandy Wotzel et Ingo Steuer en 1995, les Russes ont toujours remporté le titre depuis 1993. Et avant, l'ex-URSS l'avait gagné 25 fois entre 1965 et 1992.

C'est sur le coup de 16 heures que la nouvelle du forfait des champions d'Europe et du monde en titre devait se répandre au Palais des sports de Prague. La donne était totalement changée.

Quatre couples — les Français Sarah Abitbol et Stéphane Bernadis, les Allemands Peggy Schwarz et Mirko Muller, les Polonais Dorota Zagorska et Mariusz Siudek et le deuxième duo russe Petrova/Tikhonov, respectivement 2^e, 3^e, 4^e et 5^e après le programme court — pouvaient tous gagner. A condition de remporter le libre.

Les Français avaient un libre supplémentaire. Ils pouvaient terminer

deuxièmes derrière les Russes et l'emporter tout de même au total. Petrova/Tikhonov placèrent immédiatement la barre très haut.

Bataille de Russie

Deuxièmes derrière les Russes, les Français étaient un moment champions. Mais, ils étaient alors devancés au libre par les Polonais. C'en était fini pour l'or. Ils perdaient même l'argent car, à égalité de points (4,0) avec les Polonais, ces derniers bénéficiaient de leur meilleur classement du libre.

Les Allemands rataient leur programme et restaient au pied du podium. C'est le premier couronnement de Petrova et Tikhonov, qui patinent ensemble depuis seulement huit mois et qui ont réussi là un beau renversement de situation.

Mais, la brune Maria a tout de même des références. Elle a été deux fois championne du monde juniors avec Shikharulidze, qui l'abandonna pour patiner avec Berezhnaya. Tikhonov a été médaillé en juniors avant d'aller représenter le Japon (1994), patiner dans les shows sans perdre son éligibilité et revenir associer sa destinée avec Petrova.

Aujourd'hui, le programme libre messieurs donnera lieu à une somptueuse bataille de Russie entre Alexei Urmanov, Evgueny Plushenko et Alexei Yagudin, tenant du titre, qui ont terminé dans cet ordre le programme court. Le vainqueur final sera celui qui enlèvera le libre.

Enfin, le Super Bowl intéresse les Falcons

Miami (AP) — Pendant trois décennies, le match du Super Bowl avait peu d'intérêt pour les Falcons d'Atlanta. C'était une journée qu'on cherchait à passer le plus loin possible de son téléviseur. Il n'était pas question de regarder le match de championnat de la NFL.

Pendant plus de deux décennies, le Super Bowl a aussi été un supplice pour les Broncos de Denver. Mais ce sont leurs partisans qui se tenaient loin de leur téléviseur.

Quand ils se rencontreront au Pro Player Stadium dimanche, les deux équipes pourront réfléchir sur le chemin qu'ils ont parcouru pour atteindre le Super Bowl.

Pour les Broncos, leur sixième participation au Super Bowl est complètement différente des autres. Ce sont les champions et ils ont confiance en leurs moyens. Ils savent qu'ils sont capables de remporter les matchs importants.

Les Falcons, qui n'ont jamais été considérés comme une équipe pouvant remporter le championnat, avaient présenté une fiche de 7-9, en 1997. Mais voilà qu'ils s'amusent à Miami avec des attentes très élevées. Ils sont à la fois respectueux et un peu intimidés par leurs adversaires mais ils ont également une forte dose d'innocence.

Les deux équipes visent le même objectif mais leur approche est diffé-

rente dans leurs efforts pour se hisser au sommet de leur profession.

Heureusement pour Denver, cela signifie qu'ils n'ont pas à répondre à la question: «Pourquoi avez-vous perdu?»

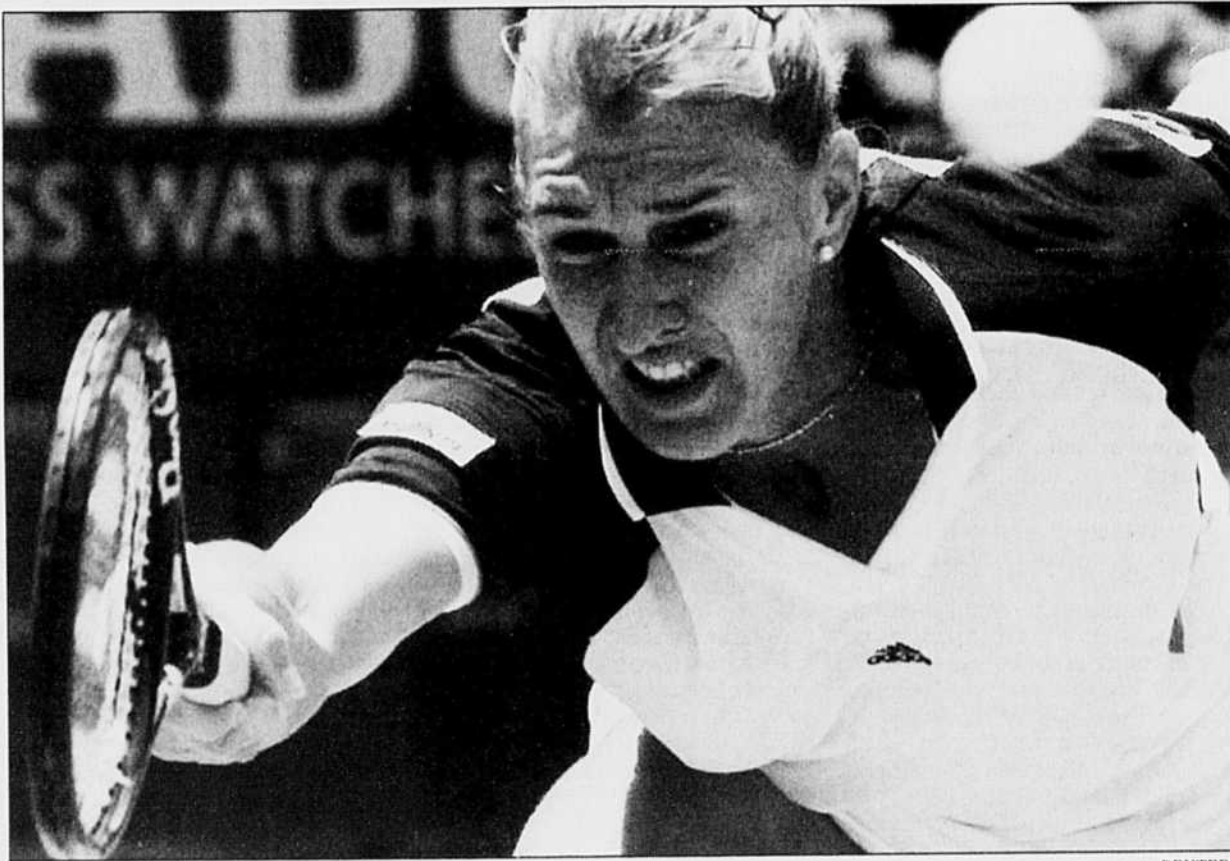
«C'est beaucoup plus agréable qu'on n'ait pas à parler tout le temps de nos échecs antérieurs lors du Super Bowl», a dit John Elway. C'est beaucoup plus positif. De 1988 jusqu'à l'an dernier, on me demandait toujours si ma carrière allait être incomplète sans une victoire au Super Bowl. Je n'ai pas à répondre à cette question depuis... »

Les questions portent maintenant sur les séries de victoires et les dynasties. Les Broncos ont une telle confiance en eux qu'ils n'ont aucun problème à composer avec cela. Par le passé, ils souhaitaient pouvoir remporter une victoire au Super Bowl. Maintenant, ils savent qu'ils sont capables.

«Quand on se présente à un match de cette importance et qu'on perd quatre fois de suite, cela enlève du vent dans les voiles», a dit Mike Lodish, qui a connu ses propres misères avec les Bills de Buffalo lors du Super Bowl (0-4) avant de rejoindre les Broncos et de remporter le Super Bowl pour la première fois il y a 12 mois.

Lodish n'était pas encore dans le circuit quand les Broncos ont perdu leur quatrième Super Bowl en autant de participation, en 1990.

TENNIS



Steffi Graf

REUTERS

Monica Seles prend rendez-vous avec le passé

RAYMOND POINTU
AGENCE FRANCE-PRESSE

Melbourne — L'Américaine Monica Seles (numéro 6) a répondu avantageusement au rendez-vous du passé que lui avait donné l'Allemande Steffi Graf (n° 10), mercredi, en quart de finale des Internationaux d'Australie.

Depuis toujours, chez Steffi Graf, c'est le revers qui n'est pas à la hauteur du reste. Seles ne l'ignorait évidemment pas. Aussi l'Américaine s'employa-t-elle d'autant mieux à le pilonner qu'elle est gauchère. Pour s'imposer 7-5, 6-1, il lui arriva plusieurs fois de tirer des salves du mauvais côté de l'Allemande, ainsi complètement déportée, avant d'expédier la balle hors de portée de son redoutable coup droit.

Entre ces deux gloires du tennis féminin traînait un vieux contentieux depuis que la furie yougoslave, plus tard naturalisée américaine et par ailleurs parfaitement aimable hors des courts, avait relégué la souveraine Graf à la deuxième place du classement mondial, en 1991 et 1992. Dans la longue histoire de leur rivalité, interrompue par le coup de couteau reçu dans le dos par Seles en 1993, les blessures à répétition de l'Allemande et les embarras paternels des deux, le match de mercredi n'était que le quatrième en quatorze rencontres (neuf victoires à quatre

pour Graf jusque-là) se produisant avant la finale d'un tournoi. Preuve que du temps avait passé.

Départ tonitrant

Graf s'en aperçu après un départ tonitrant, rappelant sa grande époque, lui permettant de mener 4-3, avec service à suivre, dans le premier set. Soudain, les ans lui pesèrent et, à partir de 5-4, elle perdit huit jeux de suite sans avoir eu le temps de souffler. On eut alors l'impression qu'une étoile s'éteignait.

Vainqueur de l'Américain Vince Spadea, 44^e mondial, 7-6 (7/5), 7-5, 6-3, son compatriote Tommy Haas, 33^e mondial, rencontrera le Russe Evgueni Kafelnikov (n° 10), qui a battu l'Américain Todd Martin (n° 15), 6-2, 7-6 (7/1), 6-2, au cours d'un match parfait dans l'autre quart de finale au programme de la journée. Jeune joueur très complet, Tommy Haas (20 ans, 1,88 m et 83 kg) a concrétisé six des sept balles de bris en sa faveur contre trois sur 17 seulement pour Spadea.

Très souriant sur le court et pendant sa conférence de presse, «Kafel» a expliqué que tout allait pour le mieux maintenant dans sa vie, après la petite éclipse qu'il a subie l'an dernier. Il a mis fin à la série de 14 victoires que comptait Martin depuis le tournoi de Stockholm de l'an dernier. Un adversaire un peu emprunté qui lui convient bien et qu'il a battu pour la quatrième fois de suite depuis 1998.

Mary Pierce reçoit la leçon

ALAN PAGE
ASSOCIATED PRESS

Melbourne — Il n'y a pas eu d'affrontement serré ni de renversement de tendance lors du quart de finale mercredi entre Mary Pierce et Martina Hingis. Conduisant son affaire de main de maître, la Suisse, numéro deux mondiale, a accédé aux demi-finales des Internationaux d'Australie sur le score de 6-3, 6-4, en 1 heure 15 minutes.

Championne en titre, Hingis a été aussi vainqueur ici en 1997. Elle rencontrera jeudi en demi-finale la néo-américaine Monica Seles (n° 6), auteur quant à elle d'un palmarès inégalé à Melbourne. Championne à quatre reprises, Seles compte 33 matches ga-

gnés à Flinders Park pour zéro défaite. L'autre demi-finale opposera la Française Amélie Mauresmo à l'Américaine Lindsay Davenport (n° 1).

Face à Monica Hingis, Pierce s'est procurée des occasions mais n'a pas pu les convertir. Elle a obtenu notamment deux balles de bris au cinquième jeu du premier set, une autre chance au deuxième jeu du deuxième set et encore deux balles au quatrième jeu du deuxième set.

La seule réaction positive de la part de la Française survint au moment où elle avait le dos au mur. Hingis servait pour le gain de la partie à 5-2, s'offrant alors deux balles de match. Rageuse, Pierce les repoussa, capturant le service de la Suisse et gagnant blanc le sien dans la foulée pour donner au

score une allure plus respectable.

Mais le duel avait assez duré. Hingis conclut au jeu suivant et sans trembler, une victoire qui lui semblait acquise dès le début et qui lui permettait de prolonger son bail à Flinders Park.

Pour Mary Pierce, la sécheresse du score était d'autant plus décevante que ses quatre victoires précédentes avaient été faciles. Elle n'avait pas cédé un set et n'avait perdu que 13 jeux pour atteindre les quarts de finale.

Comme souvent en pareilles circonstances, Mary Pierce faisait valoir une excuse, soulignant qu'elle souffrait d'un mal à la gorge accompagné de toux. «Pour battre Martina il faut se présenter à 100 % de ses moyens, a-t-elle expliqué. Mais j'avoue qu'elle m'a surprise... »

HOCKEY

LIGUE NATIONALE

Mardi

Phoenix 1 Buffalo 1
Rangers 4 Washington 1
Montréal 2 Tampa Bay 1
New Jersey 4 Ottawa 1
Islanders 4 Boston 1
Florida 3 Philadelphia 3
Caroline 5 Pittsburgh 3
Detroit 4 Nashville 1
St. Louis 3 San Jose 0

Hier

Montréal en Floride
Los Angeles à Dallas
Chicago à Edmonton
Colorado à Anaheim

Ce soir

New Jersey à Boston, 19h.
Nashville à Buffalo, 19h.
Rangers en Caroline, 19h.
Phoenix à Philadelphia, 19h30.
Toronto à Pittsburgh, 19h30.
Chicago à Calgary, 21h.
Anaheim au Colorado, 21h.
St. Louis à Vancouver, 22h.

Demain

Los Angeles à Washington, 19h.
Phoenix à Islanders, 19h30.
Dallas à Tampa Bay, 19h05.

Samedi

Nashville au New Jersey, 13h.
Boston à Pittsburgh, 13h30.
Caroline à Montréal, 14h.
Washington à Toronto, 19h.
Islanders à Ottawa, 19h.
Los Angeles à Buffalo, 19h30.
Tampa Bay à Philadelphia, 19h30.

Dallas en Floride, 19h30.
Rangers à Detroit, 19h30.
Anaheim à Edmonton, 20h.
St. Louis à Calgary, 21h.
San Jose au Colorado, 21h.
Chicago à Vancouver, 22h.

Dimanche

Caroline à Boston, 13h30.
Pittsburgh à Montréal, 14h.
Phoenix à Nashville, 14h30.

CONFÉRENCE DE L'EST

Section Nord-Est

	PJ	G	P	N	BP	BC	I
Toronto	46	27	16	3	152	133	57
Ottawa	46	25	15	6	134	105	56
Buffalo	44	23	13	8	120	87	54
Boston	44	20	17	7	117	101	47
Montréal	47	18	21	8	108	121	44

Section Atlantique

Philadelphia	45	24	10	11	138	90	59
New Jersey	45	26	14	5	133	118	57
Pittsburgh	42	20	15	7	125	118	47
Rangers	46	18	21	7	121	125	43
Islanders	47	15	29	3	110	137	33

Section Sud-Est

Caroline	46	21	18	7	121	115	49
Florida	45	17	16	12	113	118	46
Washington	44	16	24	4	101	117	36
Tampa Bay	46	11	31	4	95	156	26

CONFÉRENCE DE L'OUEST

Section Centrale

Detroit	47	24	20	3	139	123	51
St. Louis	42	16	17	9	111	108	41
Nashville	46	16	26	4	105	147	36
Chicago	45	13	25	7	97	138	33

Section Nord-Ouest

Colorado	45	22	19	4	114	113	48
Edmonton	44	18	19	7	126	116	43
Vancouver	45	15	24	6	115	135	36
Calgary	46	15	27	4	112	139	34

Section Pacifique

Dallas	43	27	9	7	127	89	61
Phoenix	43	24	11	8	114	88	56
Anaheim	45	17	19	9	113	108	43
San Jose	45	15	18	12	105	106	42
Los Angeles	45	16	25	4	106	121	36

Les meneurs

	B	A	Pts
Kariya, Ana	20	41	61
Lindros, Phi	26	34	60
Jagr, Pit	17	42	59
LeClair, Phi	27	29	56
Yashin, Ott	20	33	53
Forsberg, Col	13	39	52
Selanne, Ana	21	29	50
Flury, Cal	21	26	47
Straka, Pit	21	26	47
Yzerman, Det	19	28	47
Brind'Amour, Phi	17	30	47
Sundin, Ott	16	31	47
Khrstich, Bos	20	26	46
Sakic, Col	20	26	46
Modano, Dal	15	31	46
Gretzky, Ran	7	39	46
Demitrz, STL	21	25	45
Robitaille, LA	25	19	44
Roenicke, Pho	16	26	42
Holik, NJ	19	22	41
Rucchin, Ana	14	27	41

• CULTURE •

ARTS VISUELS

Le prix Osias-Leduc
à Rober Racine

LE DEVOIR



JOSÉE LAMBERT

Rober Racine

Le récipiendaire n'a jamais abandonné son travail de compositeur et a également amorcé une production d'écrivain et d'essayiste. On lui doit par exemple *Là-bas, tout près*, *Le Dictionnaire des mots*, comprenant un disque et des partitions. Ces trois ouvrages sont parus à l'Hexagone.

EN BREF

Travolta à Montréal

(PC) — Selon le producteur Don Carmody, il est probable que le film de science-fiction *Battlefield Earth* sera tourné à Montréal, avec John Travolta en tête d'affiche. «Je serais étonné que nous ne puissions pas régler ce que je vois comme des problèmes mineurs», a dit M. Carmody. Travolta aurait déjà passé quelques jours à Montréal, concernant cette production évaluée à 120 millions et dont le tournage s'étendrait sur trois mois, l'été prochain. Le scénario est tiré d'un livre de Lafayette Ron Hubbard (1911-86), par ailleurs créateur de la secte de la Scientologie dont Travolta est un des adeptes les plus en vue.

Une entrevue
en trop

(PC) — La chaîne publique d'information Newsworld a fait retirer du site Internet du Parti conservateur la rediffusion d'une interview du chef Joe Clark. Le dirigeant tory avait donné cette entrevue lundi à Newsworld, dont la direction apprit mardi qu'elle était reprise sur le site du PC. La chaîne a alors demandé et obtenu que cette rediffusion cesse. «La dimension politique rendait la chose un peu délicate», a indiqué une porte-parole de CBC, admettant aussi qu'il était dans l'intérêt de la société d'Etat de protéger ses droits d'auteur.

Mères d'aujourd'hui... et de demain

OH MOTHER!
STRAIGHT
FROM THE SUBURBS

Oh Mother!, un documentaire de Sandra Dametto et Sara Morley (1998, 42 minutes, v. o. anglaise), suivi de *Straight from the Suburbs*, une fiction de Carole Ducharme (1998, 25 minutes, v. o. anglaise). Présentés à la salle Fernand-Séguin de la Cinéma-thèque québécoise du jeudi 28 janvier au dimanche 31 janvier 1999, à 18h.

ANDRÉ LAVOIE

Les transformations apportées par le féminisme, jumelées à celles de la révolution «sexuelle», ont profondément modifié la famille et le rôle de la mère. L'image de la «maman tarte aux pommes» des années 50 s'est depuis longtemps fissurée au profit de visages multiples, pas toujours conformes aux valeurs dominantes.

C'est pour témoigner de ces mutations de la maternité que Sandra Dametto et Sara Morley ont tourné *Oh Mother!*, un documentaire intimiste qui donne la parole à trois femmes de trois générations différentes. Toutes mères d'enfants qu'elles adorent, elles défendent leur «rôle» de manière très différente: pour Helen Bambic Workman, ils sont grands,

n'habitent plus sous son toit et sont maintenant ses «amis»; Katja MacLeod Kassins, artiste peintre, s'occupe activement de ses trois adolescents tandis que Debora Van Slet parle d'abondance de sa nouvelle vie de mère avec sa compagne Erica, qui a décidé de mettre au monde un enfant, peu importent les difficultés et les préjugés. Ces femmes, intelligentes, cultivées et sensibles, nous livrent leurs grandes joies et leurs petites misères, vies parsemées de doutes sur les choix à faire pour le bien des enfants tout en ne voulant pas s'oublier, s'égarer, bref, en essayant de ne pas toujours «jouer à la mère».

Dametto et Morley présentent leurs témoignages un à la suite de l'autre, procédé quelque peu paresseux qui évite le choc des points de vue et n'épargne pas les redites; elles occupent tout l'espace, les maris et les enfants n'ayant pas droit au chapitre. Les réalisatrices avouent avoir choisi ces femmes dans leur entourage immédiat, un milieu relativement aisé où la culture semble avoir sa place. Ces partis pris, valables en soi, font un portrait en demi-teintes des mères d'aujourd'hui.

Dans un registre totalement différent et particulièrement coloré, *Straight from the Suburbs* de Carole Ducharme complète de joyeuse manière ce programme double. Cette fiction pousse jusqu'à l'absurde certains thèmes abordés dans *Oh Mother!*: quand deux mères (lesbiennes) valent mieux qu'une et les angoisses des parents devant la singularité de leur enfant. La réflexion laisse place ici à un délire dont l'action se déroule dans une banlieue québécoise du futur où l'homosexualité est la norme, l'hétérosexualité une déviance et la langue française un vestige du passé...

Pour Betty et Doris, la nouvelle de l'hétérosexualité de leur fille Mary représente une véritable



SOURCE CINÉMA LIBRE

Nathalie Ducharme dans *Straight from the Suburbs*

catastrophe: qu'est-ce que les voisins vont penser d'eux? S'agit-il d'une période de confusion propre à l'adolescence?

Consternation: Mary n'en a que pour Brad, un hétéro de San Francisco! Révolutionnaire à sa façon, elle va quelque peu bouleverser le cours «normal» des choses...

Une interprétation pas toujours à la hauteur et la présence de l'anglais

(avec un accent à couper au couteau, une pirouette scénaristique qui camoufle mal les diktats de cette coproduction Québec-Colombie-Britannique) ne viennent pas entacher notre plaisir devant cette histoire aux allures de bande dessinée pour adultes. Le propos est décapant, les clins d'œil nombreux, bref, une fantaisie qui se veut militante sans être barbant.



SOURCE CINÉMA LIBRE

Une scène de *Oh Mother!*

CHASSEURS D'IDÉES

L'ART CONTEMPORAIN DOIT-IL
AVOIR UN PUBLIC PLUS LARGE?

CE SOIR 21 H

VENEZ VOIR AILLEURS!

Télé-Québec

• À LA TÉLÉVISION •

	CANAUX	16h30	17h00	17h30	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30
RC	(2) (2) (4) (6) (7) (9) (9) (11) (12) (13)	Les Maîtres des sortilèges / 0340 (16:55)	Watatatow	La Tête de l'emploi	Ce soir 9 Impact (18:30)		Virginie	Un gars, une fille	La Part des anges		L'Écuyer / Jim Corcoran, Isabelle Boulay, Guy A. Lepage		Le Téléjournal/Le Point	Nouvelles du sport	Branché / Vie d'artiste (23:52) / Indiana Jones (23:50)	
TVA	(4) (5) (6) (7) (8) (9) (10) (11) (13) (40)	Claire Lamarche / Trouver la force de continuer (16:00)	Les Mordus / Mario Jean, Nancy Dumais		Le TVA	Piment fort / Serge Thériault, François Massicotte, Dany Turcotte	Fais-moi rire / Jean-Michel Anctil, Guy Nantel, Julie Deslauriers	Caméra Choc	Cinéma / VIRUS (6) avec Brian Bosworth, Leah Pinsent				Le TVA	Le Poing J / Lise Thibault, lieutenant-gouverneur général, France Castel, Monique Richard, reportage sur le Cirque du Soleil à Orlando	TVA Sports / Loteries (23:52) / Pub (23:58)	
TQS	(15) (17) (24) (30) (46)	Mais où se cache Carmen Sandiego?	Teletubbies	Cornemuse	Macaroni tout garni	Improvisissimo	Les Choix de Sophie	Zone X	Le Tour des mondes / Le Pays des interdits		Chasseurs d'idées / L'art contemporain doit-il avoir un public plus large?		Kaosbar	Les Choix de Sophie	Mon pays, mes chansons	Le Présent du passé
TOS	(2) (4) (16) (30) (35) (49)	Les Simpson	Le Grand Journal		La fin du monde est à 7 heures	Flash / Lévesque - Turcotte	L'Heure JMP, les meilleurs moments	Cinéma / ROBIN DES BOIS: HÉROS EN COLLANTS (5) avec Cary Elwes, Richard Lewis	Le Grand Journal				La fin du monde est à 7 heures	110%	Aphrodisia	Flash
CÂBLE	(RDI) (TVS) (D) (V) (MP) (MX)	Le Journal FR2	Aujourd'hui	Euronews	Capital Actions	Le Monde ce soir	Le Journal FR2	Les Mystères du choco	Clip postal	Orages d'été: avis de tempête	Maison neuve à l'écoute		Le Canada aujourd'hui	Journal belge	Le Cercle	
		Des Chiffres...	Journal suisse	Pyramide	Voilà Paris	Cap Aventure	Trousors / Hawaii	Monde et Mystères / Le Cerveau	Biographies / Casanova				L'Homme de fer		Cinéma / LE GRAND CHANTAGE	
		Star Trek (16:00)	Au cœur du temps	Combat... chefs	Santé... vedette	Les Copines...	Guérir autrem.	Lignes de vies	Cinéma / LE FRACAS DU SILENCE (5) avec J. Kerns, M. Brandon				Table ronde	Allô docteur	Les Copines...	
		Clip (12:00)	Box-Office	Interfax	Pop up Vidéo		Platine	Monsieur Net	Box-Office	Clip	D.		Beavis &...	La Courbe	Interfax	Pop up Vidéo
		MusiMax Collection (13:00)					Boulevard Nostalgie	MusiMax Collection	Country Max				MusiMax Collection	Boulevard Nostalgie		
CF		Schtroumpfs	Mégabogues	...turbulence	Chair de poule	Radio Enfer										
TF1		Ned... triton	13 Fantômes	Les Zinzins...	Daria	Donkey Kong	Fifi Brindacier	Bêtes à craquer	Splat!	Daria	Les Simpson	Ren & Stimpy	Les Zinzins...	South Park	Les Simpson	Red & Stimpy
RDS		Oc Courses	Stampede...	Oc motoneige	Ski Mag	Sports 30 Mag		Monde du sport	Patinage artistique				Sports 30 Mag	Ski Mag	Adrenaline	
CBC	(6) (4)	Road to Avonlea (16:00)	Jonovision	The Simpsons	Newsday		Something Special	Nature of Things	Witness				The National / CBC News	The National Update	News	
CTV	(8) (13)	Oprah (16:00)	Home Improv.	Drew Carey	News		Wheel of...	Jeopardy	Canadian Figure Skating Championships				ER	CTV News		
GBL	(12)	Hollywood Sq.	Seinfeld	Pulse			Access H.	Working							Pulse / Sports	
ABC	(8) (13)	Young... (16:00)	Jerry Springer	Global News	News	Sabrina... Witch	E.T.	Friends	Jesse	Frasier			Traders	PSI Factor		
NBC	(24)	Noddy	Arthur	Bus / Planet	Wishbone	Sci Squad	What it Means to be Canadian	Studio 2		Catherine Cookson Drama	Your Money		Studio 2			
		Rosie... (16:00)	News		ABC News		Wheel of...	Jeopardy	Billy Graham January Crusade	Cupid			ABC News Thursday Night	News	ABC News Nightline (23:35)	
		Montel... (16:00)					Friends	E.T.	Vengeance Unlimited							
		The Nanny		M*A*S*H			M*A*S*H	Frasier	Billy Graham January Crusade							
		Rosie... (16:00)	Seinfeld	Friends	News		CBS News	E.T.	Diagnosis Murder	Turks			48 Hours	News	Late Night (23:35)	
		Oprah (16:00)	News	Real TV	News		Wheel of...	Jeopardy								
		Hollywood Sq.	Oprah				Jeopardy	Wheel of...	Friends	Jesse	Frasier	Veronica's Closet	ER			The Tonight Show (23:35)
		Rosie... (16:00)	Live at Five	Extra!			Frasier	Inside Edition								
PBS	(33) (57)	Wishbone	Bill Nye	World News	Newshour		Nightly Bus.	Talk of Vermont	This Old House	Hometime	Mystery! Heat of the Sun: Private Lives				Cinéma / A LETTER... (5)	
		Zoom	Bill Nye	BBC News	Nightly Bus.		Newshour	Nature / Parrots	Nova / Crash of Flight 201		The Living Edens			World News	Charlie Rose	
		VideoF... (12:00)	MuchMegaHits	OnDemand	Classic...	Pop-up Video	Spotlight	RapCity	VideoFlow		Egos & Icons: Madonna	Pop-up Video	MuchMegaHits	Beavis &...	Spotlight	
TSN		World of Golf			Off the Record	Sportsdesk	That's Hockey	Billiards / Snooker					Gallagher	Sportsdesk		

Classification des films: (1) Chef-d'œuvre — (2) Excellent — (3) Très bon — (4) Bon — (5) Passable — (6) Médiocre — (7) Minable

NOS
CHOIX

CE SOIR

Paul Cauchon

GRANDS REPORTAGES

Un doublé autour de la médecine différente: un reportage de FR2 sur la médecine chinoise et un autre sur les bienfaits et les dangers des médecines alternatives.

RDI, 20h

LE TOUR DES MONDES:
PROFESSION REPORTER

Un reportage de TF1 sur des journalistes qui risquent leur vie pour recueillir les informations dans Kaboul, contrôlé par les Talibans.

TQ, 20h

BIOGRAPHIES

Portrait d'un personnage qui continue à susciter la curiosité à travers les siècles, Casanova (une production de A&E).

Canal D, 21h

LE POING J

On assiste à la première d'un nouveau spectacle du Cirque du Soleil (encore!) à Orlando en Floride. Et on espère que Lynda Lemay cessera de nous faire renifler ses petites culottes.

TVA, 22h30

LE DEVOIR

CULTURE

ARTS VISUELS

Les vendeurs du temple

La réalité des institutions muséales a bien changé depuis quelques années. Les subsides étant à la baisse, ces établissements ont dû déployer tous les efforts possibles pour s'attirer une clientèle de plus en plus nombreuse et générer de plus importants profits. Plusieurs penseurs s'en tiennent à des positions plus traditionnelles, voulant qu'un musée serve essentiellement à conserver les œuvres d'art et à favoriser la recherche. Mais la réalité semble rattraper ces purs idéaux.

Bernard Lamarche

Toute la ville en parle. Une véritable *Monetmania* déferle. Il y a la publicité à la télévision, complètement loufoque et ridicule. Il y a les affiches partout dans la ville. Aussi, les visiteurs pourrissent se gaver de produits dérivés, à même les salles du musée. Ensuite, il y a les nombreuses activités organisées conjointement avec le MBAM ou, du moins, pour lesquelles l'établissement de la rue Sherbrooke a collaboré. Vous ne le savez peut-être pas, mais le centre-ville s'apprête à changer de visage. De fait, jusqu'au 28 février, un imposant concours de vitrine a été organisé de concert avec le musée. Outre les prix décernés par un jury, le public sera sollicité, à son tour, pour sélectionner la vitrine jugée la plus intéressante. Rien n'a été ménagé afin que le piéton montréalais ne souffre pas d'amnésie.

À l'intérieur de ce concours, une grande exposition est organisée par l'Association du quartier du musée (AQM), qui regroupe les gens d'affaires dudit quartier. L'exposition se tiendra dans les rues avoisinantes du musée. Plus particulièrement, ce sont les devantures des magasins qui se nimbent des couleurs des jardins d'hiver de Monet. D'une part, les vitrines accueilleront des reproductions des œuvres de Monet. Aux dires de Marie-Andrée Léger, présidente de l'Association, l'exposition «regroupera une trentaine de reproductions d'œuvres de l'artiste Claude Monet, pour la plupart inédites [sic]». On annonce de plus l'accrochage d'œuvres originales de contemporains de Monet!

Le volet mis sur pied par l'AQM a pour thème «Jardin d'hiver». Les toiles retenues représenteront de «magnifiques scènes d'hiver», peut-on lire dans le communiqué de presse émis pour l'occasion. Toujours selon ce communiqué, l'exposition «permettra ainsi à tous de découvrir un sujet moins connu du célèbre impressionniste». Sur la liste des commerçants prenant part à la tenue de cet événement, on remarque les noms du Ritz Hôtel, de la boutique du MBAM, de Première Moisson, de Dénomé Vincent et de Laura Ashley. Au total, une trentaine de boutiques assurent une visibilité accrue à l'œuvre de Monet. Les boutiques en question sont situées rue Sherbrooke Ouest, rue de la Montagne et rue Crescent.

Le «Cuvée Monet»

Le Casino de Montréal, fier commanditaire de l'exposition du MBAM, habillera son intérieur d'un décor inspiré de Monet. La clientèle de la maison de jeu pourra aussi profiter d'une foule de forfaits. Des cartes à jouer aux couleurs de Monet seront offertes aux visiteurs des deux établissements. Pour combler les gourmands, un repas gastronomique inspiré de l'«époque Monet» (re-sic) est mis sur table. À ce chapitre des plaisirs du gourmet, le Ritz Carlton proposera «La table de Monet» au Café de Paris, tout au long de l'exposition. Là, permettez-nous de changer de



ton. Comble de la culture, figurez-vous que quelqu'un, quelque part, mais qui travaille pour la Société des alcools du Québec, a pensé embouteiller un très discuté «Cuvée Monet», un bordeaux offert dans le rouge et dans le blanc. Or il appert que ce quelqu'un, quelque part, de la SAQ a mal fait ses classes. Déjà que le (probablement) lucratif vin frise le ridicule côté mise en marché, il a été vertement ignoré que le vin de prédilection de Monet était un sancerre, un vin blanc. Or il se trouve que le sancerre est un vin de la Haute-Loire, pas un bordeaux, aussi offert en mousses, dans les alentours de 18 \$ à 25 \$, pour des sancerre d'usage courant. Il y a des jours où la culture se perd.

Alors, si ça vous chante, à cette irrespectueuse bouteille à 13,95 \$, vous pourriez ajouter les bijoux Monet, les coussins Monet, les outils de jardinage, les ombrelles et les eaux de toilette Monet, etc. Comble du chic, vous pourriez aussi vous offrir un nécessaire à couture sur le petit étui duquel a été reproduite une toile du peintre. Notez toutefois que le petit ensemble, sûrement pratique au demeurant, coûte aux alentours de 32 \$. Ou cela s'arrêtera-t-il?

Conférences

Heureusement, dans tout cela, on n'a pas totalement oublié la connaissance, grand-mère de toutes les vertus. Ainsi, le musée organise deux cycles de conférences. Les dimanches 7, 14, 21 et 28 février, Monique Gauthier, chargée de cours à l'Université de Montréal, livrera le premier cycle, intitulé *Les Jardins, source d'inspiration de Monet, Renoir, Caillebotte, Van Gogh, George Sand...* Ces conférences dominicales sont de 11h à midi. Réservations et inscriptions à l'Université de Montréal, auprès de Nicole Fortier (514-343-2020). On peut se procurer les billets à l'Auditorium Maxwell-Cummings du MBAM, lieu des conférences, avant le début des séances. Les prix varient de 30 \$ (ainés, amis du musée) à 35 \$ pour le lot, ou de 8 \$ à 10 \$ à l'unité.

Le second cycle se donnera en anglais, et c'est le critique et historien de l'art Henry Lehmann, attaché au quotidien *The Gazette*, qui donnera ces communications, les dimanches 7, 14 et 21 mars. On se renseigne au (514) 285-2000.

Un troisième volet de conférences conviera les amateurs, communément désigné sous le nom des Conférences du mercredi soir. Une programmation de films documentaires a également été mise sur pied. Nous tenterons de vous tenir informés. Il serait préférable toutefois de vous procurer les programmes au musée.

DISQUE

Pressons plus et mieux

Les disques RSB se modernisent pour être à la fine pointe de la technologie

SYLVAIN CORMIER

Les disques RSB ne convoquent pas souvent les médias et gens de l'industrie à des conférences de presse. Normal, ils ne lancent jamais de disques. Plutôt, l'usine de Saint-Laurent les imprime. Duplication de cassettes, pressage de disques compacts et cédéroms, c'est leur pain et leur beurre. Et ils sont presque les seuls à tartiner au Québec. D'où la décision du Fonds d'investissement de la culture et des communications (le FICC) de déposer un bon million de dollars dans le capital action des disques RSB, histoire de permettre l'installation d'une «nouvelle ligne de production de disques audio numériques», ainsi que l'acquisition de «matériel d'impression à haute teneur technologique et d'équipements informatiques». Bref, pour demeurer dans la course.

Marcel Choquette, p.-d.g. du FICC, et Sabin Brunet, vice-président des disques RSB (le patron Richard Bé-

langer s'étant occupé de propager la bonne nouvelle avant-hier au MIDEM de Cannes), avaient requis pour l'occasion une salle dans un hôtel du centre-ville: on n'a pas manqué de souligner que 18 nouveaux emplois seraient créés, s'ajoutant au noyau dur de 60 travailleurs de l'entreprise (chiffre pouvant monter à 160 en période de forte demande, précisait-on).

Le FICC, rappelons-le, est une société en commandite qui offre un «partenariat aux entreprises de création, de production et de diffusion de produit et de service culturel»: institué en 1997, le fonds a jusqu'ici réuni 15 millions de dollars en appuis divers, notamment le Fonds de solidarité des travailleurs du Québec, la Société de développement des entreprises culturelles, la Guilde des musiciens, l'Union des artistes et l'Union des écrivains québécois. Notons que la compagnie de disques Analekta, majeure étiquette de disques classiques, a également été soutenue par le FICC.

HÉLÈNE BUZZETTI
LE DEVOIR

Le Violon rouge de François Girard sera la grande vedette de la première édition de la Soirée des Jutra, qui aura lieu le 7 mars prochain. La fresque en cinq tableaux de Girard se retrouve en nomination dans 11 des 12 catégories du nouveau gala tout québécois récompensant le cinéma — francophone et anglophone — de la province. Seule celle du meilleur acteur lui a échappé.

C'est hier matin que La Grande Nuit du cinéma a dévoilé les finalistes aux prix Jutra. Seize films s'étaient qualifiés, mais le vote du collège électoral composé de 5000 votants, membres de regroupements professionnels ou indépendants, a permis d'écarter six productions. Il s'agit de *Viens danser sur la lune*, *Foreign Ghosts*, *La Déroute*, *La Position de l'escargot*, *Quiconque meurt, meurt à doubleur* et *Revoir Julie*. Le rejet de ce dernier long métrage est d'autant plus ironique que sa réalisatrice, Jeanne Crépeau, figurait parmi ceux qui se sont battus pour que les cinéastes indépendants aient eux aussi voix au chapitre en matière de nomination.

Au total, donc, ce sont à peine dix productions qui se partageront les douze prix Jutra. Henry Welsh, délé-

gué général pour la Soirée des Jutra, a reconnu que le nombre était quelque peu restreint mais soutient que cela ne diminue en rien la valeur des prix qui seront remis.

«Cette première année est en quelque sorte un laboratoire. Cela vise à faire connaître le cinéma québécois en renforçant le lien entre le public et les cinéastes. Et éventuellement, la production augmentera peut-être.»

Dans la catégorie du meilleur film, *Nô*, *Le Violon rouge*, *2 secondes* et *Un 32 août sur Terre*, les deux films de Roger Frappier, se feront compétition. Et ce sont les réalisateurs de ces mêmes films qui se livreront concurrence pour le titre de meilleure réalisation, soit Robert Lepage, François Girard, Manon Briand et Denis Villeneuve.

Pour le titre de meilleure actrice, Sylvia Chang (*Le Violon rouge*), Charlotte Laurier (pour *2 secondes*), Pascale Montpetit (*Le Cœur au poing*) et Ginette Reno (*C'est ton tour Laura Cadioux*) sont en lice tandis qu'Alexis Martin (pour *Un 32 août sur Terre*), Marcel Sabourin (*Aujourd'hui ou jamais*), Dino Tavarone (*2 secondes*) et Marc Messier (*Les Boys II*) revendiquent le même titre, côté masculin. Fait étonnant, Annie Girardeau, dont le jeu avait été chaudement salué dans *L'Âge de braise*, de Jacques Leduc, n'a pas été mise en nomination

Les prix Jutra

François Girard premier violon

Le Violon rouge du cinéaste québécois sera en nomination 11 fois



pour le Jutra de la meilleure actrice.

Les autres catégories portent sur les meilleurs acteurs de soutien, le meilleur scénario, le meilleur son, le meilleur montage image, la meilleure direction artistique, la meilleure direction de la photographie ainsi que la meilleure musique originale.

Au total, *2 secondes* et *Un 32 août sur Terre* ont été mis en nomination sept fois, *C'est ton tour, Laura Cadioux* et *Nô* six fois, *Les Boys II*, deux fois. Il

est déjà connu que le long métrage de Louis Saia recevra le Billet d'or Desjardins, remis au film ayant amassé les recettes aux guichets les plus importantes entre le 1er décembre 1997 et le 31 décembre 1998.

De tous ces films, seuls *Le Violon rouge*, *C'est ton tour*, *Laura Cadioux*, *Les Boys*, *Le Cœur au poing* et *Nô* ont également été mis en nomination pour les prix Génies. Roger Frappier, producteur pour Max Films et président de La Grande Nuit du cinéma, a décidé de ne pas présenter ses films *2 secondes* et *Un 32 août sur Terre*. Un geste «symbolique» et politique que d'aucuns ont perçu comme une façon d'imposer les Jutra comme les seules et «vraies» récompenses pour le cinéma québécois, même si le principal intéressé assure qu'il n'en est rien. «Nous ne sommes vraiment pas en guerre avec les Génies. Les Génies existent, continueront d'exister, et nous respectons ceux qui y inscrivent leurs films.»

La soirée des Jutra sera diffusée en direct sur les ondes de TVA le 7 mars prochain, à 19h30. Le nom de l'animateur de la soirée n'a pas encore été dévoilé. Quant au trophée Jutra, une œuvre réalisée par le sculpteur Charles Daudelin, il a été dévoilé hier et portera la signature de feu le cinéaste Claude Jutra en l'honneur de qui la soirée a été baptisée.

MUSIQUE CLASSIQUE

Rien à voir... en neuf concerts

FRANÇOIS TOUSIGNANT

Réseau présente du 17 au 20 février la cinquième édition de Rien à voir, «festival» de musique acoustique qui, au fil des ans, s'est imposé dans le milieu de la musique électronique montréalaise. Au cœur de la manifestation: des œuvres de Francis Dhomont, un des piliers du genre.

Il s'agit de cinq jours de concerts intensifs au Théâtre de la Chapelle, où résideront, grâce aux bons soins d'un orchestre de vingt enceintes acoustiques — nos bons vieux haut-parleurs —, des œuvres de quatre compositeurs plus «consacrés» et une fin de session où on laisse la place aux jeunes compositeurs. Là où la formule est encore plus originale, c'est qu'il existe des rencontres avec les compositeurs qui précèdent la soirée. Et, étant donné l'exigence du lieu, les échanges s'y font aisément de manière informelle. Un lieu de discussions qui, malgré les aléas de l'octroi de subventions nécessaires à sa survie, semble s'être assez bien implanté pour qu'on assiste avec régularité à deux éditions par année. C'est dire la vigueur de la branche acoustique montréalaise telle que représentée par Réseaux et ses trois

fondateurs, Jean-François Denis, Robert Normandeau et Gilles Gobeil, qui se dévouent corps et âme pour maintenir le flambeau.

Parmi les invités de cette édition hivernale: Monique Jean, originaire de l'Acadie et maintenant basée à Montréal. Plusieurs se souviennent de sa participation aux Symphonies portuaires du musée Pointe-à-Callière. On pourra entendre ses œuvres le 17 février prochain. Suivra, le jeudi 18 février, une soirée consacrée au Français Christian Zanési et, le vendredi 19, ce sera au tour de Paul Dolden, de Vancouver. La soirée du samedi est réservée à celui qui peut être considéré — à juste titre, même s'il ne le réclame pas — comme le père de l'école acoustique québécoise: Francis Dhomont. Un concert témoignage et aussi hommage pour ce penseur qui utilise l'acoustique pour traduire le fruit de ses réflexions psychologiques, musicales et philosophiques.

Sur des éclairages discrets qui viennent créer une atmosphère, chacun des compositeurs sera à la console de sonorisation pour diffuser et interpréter ses propres compositions. Il s'agit en fait de mettre en espace les différents événements sonores, d'en régler

la juste balance, de faire se balader le son, voire d'en ajuster le volume: jamais n'est-on agressé par un niveau de diffusion exagéré.

La soirée se divise toujours en deux concerts. Un premier à 19h, le second à 21h. Le prix d'entrée est de 12 \$ par

soirée (étudiants 5 \$), ou on peut encore se procurer un passeport donnant accès à tous les événements pour la modique somme de 40 \$. Pour plus de renseignements, on peut toujours téléphoner au Théâtre de la Chapelle: (514) 843-7738.

«L'UN DES MEILLEURS FILMS DE 1998!»

Time Magazine • Premiere • Interview Magazine • New York Press • Broadcast Film Critics Association • Chicago Tribune • Film Comment • Film Journal • Entertainment Weekly • National Board of Review • Rolling Stone • NBC-TV, Jeffrey Lyons • ABC Radio, Bill Diehl • CBS-TV, Dennis Cunningham • Newsday • Good Morning America, Joel Siegel • New York Daily News • USA Today • Siskel & Ebert, Gene Siskel

«REMARQUABLE...UNE RÉUSSITE SENSATIONNELLE...
LE MEILLEUR FILM DE GUERRE CONTEMPORAIN QUE J'AI VU...»

«TERRENCE MALICK FAIT SURGIR DEVANT VOS YEUX
DES VISIONS INOUBLIABLES.»



SEAN PENN ADRIEN BRODY JIM CAVIEZEL BEN CHAPLIN GEORGE CLOONEY
JOHN CUSACK WOODY HARRISON ELIAS KOTAS NICK NOLTE JOHN C. REILLY

LA MINCE LIGNE ROUGE

À CHAQUE HOMME SA GUERRE

FOX 2000 PICTURES présente. EN ASSOCIATION AVEC GEORGE STEVENS, JR. EN PRODUCTION DE GENSLER • ROBERTO
«LA MINCE LIGNE ROUGE» PAR BLANK ZIMMERMAN • GILDED WEEDER LESLIE JONES • «MIND JACK» FEN • «MIND JAMES» TULL, A.S.C.
«MIND JAMES» TULL, A.S.C. • «MIND JAMES» TULL, A.S.C. • «MIND JAMES» TULL, A.S.C. • «MIND JAMES» TULL, A.S.C. • «MIND JAMES» TULL, A.S.C.

DÈS DEMAIN!			
VERSION FRANÇAISE			
CINÉPLEX ODEON QUARTIER LATIN ✓	CINÉPLEX ODEON LASALLE (Place) ✓	LES CINÉMAS GUZZO LANGELIER 6 ✓	MÉGA-PLEX™ GUZZO TASCHEREAU 18 ✓
CINÉMA ST-EUSTACHE ✓	CINÉPLEX ODEON LAVAL (Galerie) ✓	CINÉPLEX ODEON BOUCHERVILLE ✓	CINÉPLEX ODEON ST-BRUNO ✓
GALERIES ST-HYACINTHE ST-HYACINTHE ✓	CAPITOL ST-JEAN ✓	CINÉPLEX ODEON CARREFOUR ODEON ✓	CARREFOUR DU NORD ST-JEROME ✓
LES CINÉMAS GUZZO ST-TERESE 9 ✓	LES CINÉMAS GUZZO TERREBONNE 8 ✓	CINÉPLEX ODEON PLAZA DELSON ✓	CINÉ-ENTREPRISE PLAZA REPENTIGNY ✓
13 ANS +	CINÉ-ENTREPRISE ST-BASILE ✓	DELMAS DE PARIS VALLEYFIELD ✓	✓ SON DIGITAL
PRÉSENTÉMENT À L'AFFICHE EN VERSION ANGLAISE			
VERSION ORIGINALE ANGLAISE			
CINÉPLEX ODEON FAUBOURG ✓	CINÉPLEX ODEON CAVENISH (Mail) ✓	CINÉPLEX ODEON LASALLE (Place) ✓	CINÉPLEX ODEON POINTE-CLAIRE ✓
LES CINÉMAS GUZZO LACORDAIRE 11 ✓	MÉGA-PLEX™ GUZZO PONT-VIAU 16 ✓	CINÉPLEX ODEON BROSSARD ✓	CINÉPLEX ODEON BROSSARD ✓
CINÉMA ST-EUSTACHE ✓	CINÉMA STE-ADELE ✓	CINÉMA STE-ADELE ✓	CINÉMA STE-ADELE ✓

Danse

Louise Bédard

Urbania BOX

Du 20 au 23 et du 27 au 30 janvier 1999 à 20 h

je n'imagine rien

Chorégraphe : Louise Bédard

Interprètes :
Marc Boivin
Christine Charles
AnneBruce Falconer
Jacqueline Lemieux
Luc Ouellette
Guy Trifiro

« Il y a toujours quelque chose d'à la fois nostalgique et de fou dans les œuvres de Louise Bédard. »
Le Devoir, Montréal

PLUS QUE 3 REPRÉSENTATIONS !

Exposition conjointe des photos de Louise Bédard et d'Angelo Barsetti

L'AGORA DE LA DANSE 525-1500
840, RUE CHERRIER MÉTRO SHERBROOKE